

Dissertation philosophique

I.b

Objet : Frege Gottlob, *Sens et Dénotation*, *Écrits logiques et Philosophiques*, 1892, traduction par Claude Imbert, Éditions du Seuil, 1971, Paris

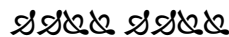
Sujet : Interprétation frégéenne du mot «je» : Quelles possibilités, quels écueils ?



« *Qu'est-ce donc que la vérité ? une multitude mouvante de métaphores, de métonymies, d'anthropomorphismes, bref, une somme de relations humaines qui ont été poétiquement et rhétoriquement haussées, transposées, ornées, et qui, après un long usage, semblent à un peuple fermes, canonicales et contraignantes : les vérités sont des illusions dont a oublié qu'elles le sont, des métaphores qui ont été usées et qui ont perdu leur force sensible, des pièces de monnaie qui ont perdu leur empreinte et qui entrent dès lors en considération, non plus comme pièces de monnaie, mais comme métal.* »

« *Le monde comme apparence - le saint, l'artiste, le philosophe.* »

Nietzsche Friedrich, *Le Livre du philosophe, III, Introduction théorétique sur la vérité et le mensonge au sens extra-moral*, 1873, traduction par Kremer-Marietti, Garnier Flammarion, 1991, Paris



Plan de dissertation

**(2) Introduction**

I.A.1. Contextualisation : Frege, notions utilisées

A.2. Méthode : Quel chemin emprunter ?

1.A.3. Baptêmes philosophiques : un préalable salvateur

Phrase et acolytes  
Quelques termes

**B. Réflexion**

**B.1. «Je » peut-il être un nom propre ?**

**Approche intuitive**

Une première objection

Une seconde objection

Synthèse et abstraction

B.2. Sens frégéen et Indexicalité : Quelques modèles et quelques problèmes

(I) Kaplan & Perry : une cosmétique défigurante

Kaplan & Perry : synthèse

(II) Evans : Frege en spouplesse

(III) Moi , moi-même, même moi ou mes remarques à moi

B.3. Le discours indirect : Que veut dire « je » dans « je pense que je ne pense pas que je pense que je ne pense pas que je ... » ?

**C. Conclusion**

C.1. Applications : Indexicalité, diffusion et fictionnel diachronique

Diffusion synchronique et

et émotion

Littérature : indexicalité

Une poubelle dotée d'une âme

C.2. Trouvailles et questions : Quelques pistes pour une démarche à venir

**D. Annexe**

D.1. Contextualisation des noms propres :

«L'Univers » dépend-il de moi ?

## D.2. Quelques problèmes à la troisième personne

toujours « Il »

Pourquoi « Il » est-il

et pas « Il » ?

Giorgione était-il aussi grand que ça ?

## D.3. Quelques réflexions à développer

analytiques

Existence vs Réalité

Quelques implications peu

### (iv) Introduction :

#### A.1. Contextualisation : Frege, notions utilisées

Dans l'analyse de la langue naturelle que présuppose la création et la défense de son idéographie, Frege s'attaque, en qualité de pionnier et à son insu, aux problèmes basiques de la philosophie du langage. Plus précisément, dans le court article Sens et Dénotation, il associe aux signes «noms propres» trois éléments distincts<sup>1</sup> :

a. la dénotation

b. le sens

c. la représentation (dont Frege ne parle que peu ou, du moins, il les ne considère pas pour créer son idéographie)

La réflexion de Frege amène l'auteur à opérer des distinctions parallèles à l'échelle de la proposition :

a. la dénotation de la proposition (le Vrai ou le Faux)

b. le sens de la proposition, i.e., la pensée exprimée par la proposition

<u>Signe</u>	<u>nom propre (terme singulier)</u>	<u>proposition</u>
Sens	mode de donation	mode de donation
Dénotation	objet dans le monde	valeur de vérité

Au regard de la réflexion du *mathématicien-logicien-philosophe* qui nous occupe, nous pouvons nous poser la question suivante qui est, vous le reconnaîtrez, bien légitime – pensez seulement à la fréquence d'utilisation du mot concerné :

Comment interpréter le mot «je» en suivant le modèle sémantique de Frege ?

#### A.2. Méthode : Quel chemin emprunter ?

Tout d'abord, il convient de limiter notre champ de réflexion : on suivra la démarche de Frege lui-même, en analysant le signe «je» dans les termes de l'auteur.

Dans le processus d'association qu'est la signification, les notions frégréennes s'enchaînent comme suit : expression → dénotation ( la flèche symbolise le parcours de l'expression à la dénotation autrement dit le sens). Cette représentation est, à-vrai-dire, fallacieuse, puisque

- (i) on ne doit pas attribuer à la flèche les propriétés d'une flèche au sens mathématique du terme (la flèche ici n'est pas un vecteur que l'on peut individuer par son origine et sa fin: le sens n'est pas individué par son expression (origine) et sa dénotation (point d'arrivée) chez Frege. Un nom propre, au sens usuel, comme "Tristan" et sa dénotation, Tristan, sont associables à des sens divers: "est le bien aimé d'Iseut" ou "est le héros de la littérature française qui apparaît dans Tristan et Iseut"),
- (ii) le sens, en tant que flèche, ne montre pas explicitement une de ses caractéristiques essentielles: le sens est une "entité" et non un simple lien: il peut exister sans avoir de dénotation (ce qui renforce le point (i), par ailleurs).

Par conséquent, une notation fonctionnelle serait plus appropriée, dans la mesure où elle fait à la fois ressortir un processus de *computation* et le caractère d'entité indépendante que revêt le sens:

**sens ("Tristan") = <le bien aimé d'Iseut>.**

<sup>1</sup> Par souci de concision, nous supposons que le lecteur connaît ces notions.

Toutefois, l'objection (ii) tombe si l'on adopte une position evansienne: le sens des termes singuliers est dépendant de l'existence de son référent, on dit qu'il est existentiellement dépendant par rapport à son référent. Le point (i) risque également de perdre en pertinence, dans la mesure où, le sens se situant au niveau de l'occurrence, il est individué par son origine et son point d'arrivée lors de telle ou telle occurrence. Quoi qu'il en soit, la représentation par une flèche reste contestable: la flèche apparaît comme un intermédiaire, alors que Evans ne considère pas le sens comme une étape, mais comme une façon de penser au référent: pour ce philosophe, la théorie de Frege n'a pas d'implication sur la nature directe ou indirecte de la référence.

Pour *notre première analyse*, nous procéderons comme Frege dans son article, en focalisant notre attention d'abord sur la dénotation, puis sur le sens.

La théorie de Frege ayant fait l'objet de nombreux développements, nous utiliserons ensuite ces derniers: dès lors, de nouvelles notions devront être introduites, parmi lesquelles, plusieurs distinctions absentes de la théorie frégéenne. Plus précisément nous proposerons les développements de Mendelsohn, Perry, Kaplan, Evans, Corazza et Dokic.

Ces philosophes ont, entre autres, travaillé sur le phénomène de l'indexicalité, à l'exception du premier qui se concentre sur le problème des contextes indirects. Le traitement de ces sujets, ont conduit soit à des aménagements, soit au rejet de la théorie de Frege.

### 4.3. Baptêmes philosophiques : un préalable salvateur

Un problème rhétorique doit être réglé avant d'entamer réellement la discussion : devons-nous découvrir progressivement les notions nouvelles qu'impose l'examen du cas «je » ou les énumérer préalablement ? Si nous procédons de la première manière, des distinctions utiles n'apparaîtront que tardivement, c'est pourquoi, nous allons passer en revue certaines notions ; en réalité, elles ont été découvertes ou reprises chez d'autres auteurs, seulement à un degré ultérieur de la réflexion (on peut s'imaginer Hérodote qui fait une liste de ses découvertes, puis, raconte les pérégrinations qui lui ont permis de les faire.).

#### Phrase et acolytes

Premièrement, quelques notions doivent être clarifiées, ou plutôt distinguées, de manière plus ou moins arbitraires : il est possible, par ailleurs, que certaines distinctions ne semblent pas ou ne soient pas pertinentes, mais superflues. Par précaution, nous les conserverons provisoirement.

Le terme «*phrase*» est utilisé pour désigner l'entité formée d'expressions linguistiques différentes ; une phrase n'est qu'un assemblage de mot et n'a qu'une valeur syntaxique.

Un *énoncé* ou *énoncé-occurrence* est une phrase réalisée [*performed*]. Un énoncé est donc lié à un contexte d'énonciation : on distingue généralement trois données contextuelles que sont le lieu, le temps et le locuteur de l'énoncé. A un énoncé, on est en droit d'attribuer un sens (si la phrase est syntaxiquement correcte<sup>2</sup>) et une dénotation (de manière facultative chez Frege) : le sens d'une expression et la dénotation d'une expression n'exige pas un contexte chez Frege, mais ne l'exclue pas pour autant.

On peut généraliser (notez qu'il y a abstraction) la notion d'énoncé et parler de *phrase contextualisée* (ou *énoncé-type*)<sup>3</sup>. On considère la phrase comme *virtuellement* énoncée, dans la *potentialité* de son énonciation. Dans ce cas, on ne situe pas la phrase dans un contexte (a,A,α), mais (x,X,ξ)<sup>4</sup>. Dans le cadre de la théorie de Frege, le sens et, par conséquent, la dénotation d'une expression étant contextuellement indépendants, l'abstraction, le passage de l'énoncé-occurrence à l'énoncé-type (et vice-versa) n'a, a priori, aucune influence sur le sens ou la dénotation d'une expression.

Enfin, il est possible de considérer, de manière plus abstraite, des *propositions* : ce sont des phrases douées de sens (on ne les considère pas sous un angle syntaxique, mais sémantique) et, facultativement, d'une dénotation, considérées hors de tout contexte.

<sup>2</sup> Il n'est pas nécessaire que le sens soit clair : un énoncé obscur a un sens, même si ce sens n'est pas aisément compréhensible ou « enfreint », dans le cas de la littérature, certaines obligations thématiques. Expl : « L'homme, le rêve d'une ombre » Pindare.

<sup>3</sup> Kaplan distingue l'énoncé [*utterance*] de la phrase contextualisée [*sentence-in-context*]. L'énoncé est un acte de langage, tandis que la phrase contextualisée relève de la sémantique. (vérifier content)

<sup>4</sup> où x est l'instant d'énonciation  
X est le lieu d'énonciation  
ξ est l'émetteur

En réalité, dans notre article, Frege ne distingue pas ces différents niveaux et parle indifféremment de « proposition » : lorsqu'il considère l'identité entre Hesperus et Phosphorus, ou, plus généralement, si l'on songe aux propositions mathématiques, il n'est question d'aucun contexte d'énonciation.

Nous avons considéré cette distinction, parce que dans le cas des indexicaux, elles sont inévitables. Dans la Pensée, Frege est contraint de préciser un contexte.

#### Quelques termes

Nous emploierons le terme « indexicaux » comme le fait Kaplan. Perry parle de « démonstratifs », mais en réalité, il existe une différence fondamentale entre les « indexicaux purs » (« je », par exemple) et les démonstratifs qui exigent une démonstration. Pour plus de précisions, se référer à Kaplan.

Nous parlerons de « désignateur rigide », lorsqu'une expression, dans un contexte donné, dénote (c'est-à-dire a pour extension) le même objet dans n'importe quel monde possible. Un monde possible est un monde existant (*Actualisme, Possibilisme*), qui diffère d'un autre quant à un ou plusieurs faits contingents.

Le terme « désignateur rigide » revêt des sens différents selon les textes et il convient de se référer à Kaplan pour les connaître.

#### (v) Réflexion :

B.1. « Je » **peut-il** être un nom propre ?

##### *Approche intuitive*

Avant de soumettre le mot « je » à la batterie analytique de Frege, il faut se demander s'il s'agit d'un « nom propre » frégéen, i.e., en terminologie actualisée, d'un « terme singulier ». Si « je » satisfait la condition « est un nom propre », il doit, par définition, ne dénoter qu'un seul objet déterminé qui, il est important de le souligner, ne peut être un concept ou une relation.

« Je » est-il un nom propre ? Si oui, quel objet déterminé dénote-t-il ? En réalité, la question n'est pas de savoir si « je » **est** un nom propre, mais s'il **peut** l'être : cette question est la seule que l'on puisse se poser en ce qui concerne les signes, car comme le note Frege, dans *Concept et Objet*, un mot **peut** ou non être un nom propre ou, du moins, il peut ou non participer à la formation d'une expression tombant sous la classification « nom propre ». Dans la même optique, un même mot peut être un terme conceptuel (mot qui dénote un concept) ou participer à la formation d'une expression linguistique de type « terme conceptuel ». Notons, que lorsque l'on dit « participer à la formation d'une expression linguistique », on suppose l'existence d'un environnement composé d'autres mots. Remarquons également que Frege lui-même exigeait le contexte de la phrase pour pouvoir considérer le sens des expressions. Une illustration :

*Expl. :* (1) Le prénom de ma grand-mère est « Auzenda ».

(2) « Auzenda » est un prénom.

Dans (1), on a à faire à un nom propre : « le prénom de ma grand-mère » (l'article défini est un indice.) qui dénote un objet : « Auzenda ».

Dans (2), on a à faire à un concept : « prénom » (l'article indéfini est un indice.) ; le mot « Auzenda » tombe sous ce concept.

Qu'en est-il de « je » ? Prenons un exemple :

*Expl. :* (3) « Je suis le maître de ces bois aux reflets ombrés. »

A prime abord, « je » est bien un nom propre puisqu'il dénote le locuteur/auteur, que nous pouvons appeler *l'émetteur* afin de le désigner sous un unique terme ; cet émetteur est bien un objet déterminé et il en résulte que « je » tombe sous le concept « nom propre ». Mais plusieurs objections peuvent être émises. En voici deux.

#### Une première objection

Nous avons émis la conjecture selon laquelle « je » dénotait l'émetteur de l'énoncé. On est en droit de se demander si le terme « l'émetteur » est réellement un objet déterminé ou une vague notion. La dernière réponse semble prévaloir : dans le cas qui précède, le prétendu objet dénoté par « je » n'est en réalité déterminé que lacunairement, ce qui le rapprocherait, dans une analyse superficielle, d'un terme conceptuel : c'est *un* émetteur. On voit que l'expression « un émetteur » est d'ordre conceptuel, au même titre que l'expression « une planète ».

Mais, en réalité, dès que l'on se trouve confronté à un cas où le signe « je » **est utilisé**, on n'a plus à faire à un émetteur, mais à **l'**émetteur. Dans l'exemple ci-dessus, nous avons bien dit : « "je" dénote

Le locuteur/auteur, que nous pouvons appeler l'émetteur. ». Comme le souligne Frege, la présence de l'article défini dans une «expression linguistique» laisse souvent entendre que la dénotation de cette dernière est un objet déterminé. En réalité, en disant «l'émetteur», le caractère déterminé de l'article est justifié par le passage sous silence de tout un pan de la locution que nous voulons réellement utiliser : par «l'émetteur» nous entendons, «l'émetteur <de l'énoncé x>», et dans le cas particulier qui nous concerne, «l'émetteur <de l'énoncé (3)>». On le voit clairement, il ne peut s'agir que d'une personne précise qui prononce ou écrit les mots «je suis le maître de ces bois aux reflets ombrés» et le caractère unique de cette personne montre que «je» dénote un objet déterminé.

Mais l'émetteur de notre énoncé ne nous est-il pas totalement inconnu ? A vrai dire, peu importe. Le pronom personnel «je» ne dénote qu'une et unique personne, celui qui émet l'énoncé : que celui-là nous soit inconnu ou non, ne constitue pas une information pertinente. Nous ne nous préoccupons que de son unicité : elle seule garantit que la dénotation de «je» est bien un objet déterminé. Or, le simple fait d'être l'émetteur d'un énoncé particulier, nous garantit son individuation.

#### Une seconde objection

«Je» ne désigne-t-il pas potentiellement n'importe qui capable d'émettre un énoncé ? Comment peut-il être un terme singulier dans ces conditions ?

Analysons le cas d'un «nom propre», au sens contemporain de cette notion : tout le monde s'accorde à dire qu'un nom propre est un terme singulier. Par exemple, «Michka» est un terme singulier. Mais, le prénom «Michka» ne peut-il pas potentiellement désigner n'importe qui ? Si l'on considère que ni ce prénom, ni l'humanité ne disparaîtront, il y a une infinité d'objets potentiellement dénotés par «Michka». Nous émettons donc la conjecture suivante : un terme n'est singulier que dans un contexte pragmatique. Les contextes pragmatiques varient selon le lieu et le temps. La variation locale fait appel à des différences entre les lieux quant aux événements qui y ont pris place : les informations pragmatiques diffèrent d'un lieu à un autre. L'expression «la Reine» est un terme singulier au Royaume-Uni, il ne l'est pas en France, dans la mesure où, un français se demandera «Quelle reine ?» (à moins qu'il ne lise la presse «people» avec assiduité). Le temps de l'énonciation permet de considérer un point dans l'histoire d'un lieu : à un temps donné, les informations pragmatiques diffèrent des informations à un autre temps. L'expression «la Reine» est un terme singulier au Royaume-Uni, il ne l'est pas en France, aujourd'hui. Si on voulait distinguer des mots comme «je» et des mots qui semblent être des termes singuliers évidents, quelle différence pourrait-on trouver ?

On considère le contexte (x ; X). x est la variable «point temporel d'énonciation»

X est la variable «lieu précis d'énonciation»

Expl. : (4) *Emile se trouve avec un ami et dit :*  
«Je suis le maître de ces bois aux reflets ombrés.»

Émile énonce «je» dans un contexte (a ; A), c'est à dire à un moment et dans un lieu donnés.

Dans le contexte pragmatique (a ; A), «je» ne dénote qu'un seul objet, i.e., Émile. Par conséquent, dans le contexte (a ; A), «je» est un terme singulier.

Comparons ce cas avec le toponyme<sup>5</sup> «Matalascañas».

Expl. : (5) *Émile dit :*  
«J'habite Matalascañas»

Dans le contexte (b ; B) de l'énonciation, «Matalascañas» ne dénote qu'un objet. Quelle différence trouver ? S'il n'y en a aucune, «Matalascañas» étant un terme singulier, «je» pourra également l'être.

On peut souligner que si deux personnes prononcent «Matalascañas» dans le contexte (b ; B), la dénotation est unique. Or si deux personnes, dans un contexte unique, disent «je», il y a deux dénotations. On pourrait répondre que la simultanéité implicite des énonciations est inconcevable physiquement. Mais, au regard de notre propre approche, elle-même physiquement reprochable<sup>6</sup>, on acceptera que l'on perçoive intuitivement la notion de temps, et, intuitivement, la simultanéité ne semble pas impossible.

<sup>5</sup> Nous prenons une expression qui est un nom de lieu, i.e., un nom propre au sens contemporain.

<sup>6</sup> Quand, à quel instant «je» dénote-t-il exactement un objet ? Pendant son énonciation ? «Je» est encore incomplet. Juste après l'énonciation ? La notion est floue, d'autant plus qu'en parlant de point temporel, on conçoit le temps comme une droite...

Cependant, on peut imaginer la situation suivante : il y a deux «Jekyll» dans une même classe. Le professeur prononce le nom «Jekyll» et en même temps, un élève prononce le nom «Jekyll». Or, il se trouve, que le professeur voulait nommer l'un des Jekyll et l'élève l'autre. Il y a deux dénnotations. Les deux exemples posent le dilemme suivant : soit on rejette la notion de simultanéité et dans ce cas, le premier exemple ne montre aucune différence entre «je» et le toponyme, soit on accepte la notion de simultanéité, et dans ce cas, le deuxième exemple montre qu'un «nom propre» au sens strict peut également dénoter deux objets simultanément.

Si on analyse les deux exemples où les termes sont prononcés simultanément, on remarque une chose. Chaque émetteur de «je» ou «Jekyll» ne dénote qu'un objet unique ou ne **veut** dénoter qu'un objet unique. Les deux occurrences simultanées de «je» (ou de «Jekyll») ont deux dénnotations différentes et l'on constate que cette différence va de pair avec deux émetteurs différents.

On peut, en conséquence, proposer la définition suivante :

**« A » est un terme singulier si et seulement si A ne dénote qu'un unique objet dans un contexte (x ; X ; ξ).**  
x est l'instant d'énonciation  
X est le lieu d'énonciation  
ξ est l'émetteur

L'expression «homme» dans un contexte (a ; A ; α) ne dénote pas un objet unique, mais un concept : ce n'est pas un nom propre frégéen.

L'expression «je» dans un contexte (a ; A ; α) dénote un objet unique et est, par conséquent, un nom propre frégéen.

A vrai dire, l'ajout de la variable «émetteur», nous permet peut-être d'omettre la variable lieu, puisque que l'unicité de l'émetteur nous garantit l'unicité du lieu (à moins que l'émetteur n'ait un don d'ubiquité)<sup>7</sup>.

**« A » est un terme singulier si et seulement si A ne dénote qu'un unique objet dans un contexte (x ; ξ).**  
x est l'instant d'énonciation  
ξ est l'émetteur

*De quoi, il découle:*

***La notion de terme singulier n'est pertinente qu'au niveau de la phrase contextualisée ou de l'énoncé-type (et, de l'énoncé-occurrence, puisque ce dernier est un cas particulier de la phrase contextualisée)***

Cette définition introduit la notion d'intention, de « vouloir dire », et distingue (comme le fait Kripke, par exemple), la dénnotation *voulue* de la dénnotation *réelle*. Nous avons choisi de considérer la dénnotation voulue et non la dénnotation « réelle ». Puisque l'acte de langage, est avant tout destiné à communiquer, il est légitime de privilégier ce qu'à *voulu dire* un locuteur, plutôt que ce qu'il a dit effectivement : si, pour dénoter un homme qui a un verre de champagne à la main, je dis « l'homme avec le verre de limonade à la main », est-ce que je ne dénote pas cet homme ? On peut même imaginer, qu'à côté de lui, un homme tient effectivement un verre de limonade ; qui ai-je dénoté ? Une situation encore plus complexe : deux personnes m'écoutent ; l'une d'entre elles comprend que je veux parler de l'homme au verre de champagne, l'autre de l'homme au verre de limonade. La question est intéressante, mais ici, on se contentera de confondre la *dénnotation* avec la *dénnotation voulue*<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Quoiqu'il semble que la spécification du lieu X ne soit pas nécessaire, étant donné que la tradition la garde, nous la conserverons pour la suite du travail.

<sup>8</sup> Il est naturel de considérer l'objet dénoté comme l'objet qui a été visé par l'acte de dénnotation (le mot dénnotation est ambigu : il désigne l'objet dénoté et l'acte de dénnoter) : puisque tout acte suppose un agent, notre conclusion est plausible. Toutefois, en adoptant une position centrée sur le sujet, la relation « langage <-> monde » est affectée : on ne pourra plus parler de valeur de vérité sans précautions supplémentaires. Par exemple, disons que l'homme qui tient un verre de champagne à la main est habillé en noir et celui qui tient un verre de limonade est habillé en bleu :

Si je dis « l'homme au verre de limonade est habillé en noir » en voulant dénoter l'homme qui tient un verre de champagne, l'énoncé sera vrai. Mais, puisque *dénnotation = dénnotation voulue*, pour un auditeur qui comprend que je parle de l'homme au verre de limonade, l'énoncé est-il vrai ? Enfin, la proposition « l'homme au verre de limonade est habillé en noir (à tel moment, en tel lieu, dans tel monde possible) », considérée en faisant abstraction de tout locuteur et de tout contexte d'énonciation (on adopte la perspective d'un observateur omniscient et objectif ou d'un dieu, ou encore, de Dieu), est, sans conteste, fautive. La différence est même plus

*Ces deux objections « naïves » reposent sur la confusion entre la phrase, la phrase contextualisée et l'énoncé. Ces distinctions n'avaient pas été faites par Frege (du moins non explicitement dans l'article étudié), mais, si on les introduit, on peut tester des notions déjà présentes chez le philosophe, pour les situer par rapport à ces nouveaux outils. C'est ce que nous avons fait pour le concept de noms propres. Nous avons vu que les termes singuliers, ou plutôt, certains termes singuliers ne sont singuliers qu'au niveau de la phrase contextualisée (et l'énoncé-occurrence). L'idée sous-jacente est la suivante : la dénotation d'une expression est l'objet que le locuteur a l'intention de dénoter ; sans le critère de l'intention, on ne peut assurer le caractère unique de la dénotation. En conséquence, il nous faut un contexte-type ou particulier.*

Ce résultat est-il généralisable ? Que peut-on dire de termes tels que « l'univers » ou « tout ce qui existe » ? Ces questions seront abordées dans l'annexe.

Remarquons, avant de poursuivre, que le choix *dénotation = dénotation voulue* nous fait passer d'une pure théorie sémantique à une théorie de la communication. Nous ne devons toutefois que peu nous en soucier : comme Recanati l'a souligné<sup>9</sup>, un même acte de langage peut revêtir plusieurs facettes. Nous devrions chercher à redéfinir la sémantique comme partie intégrante d'un acte de communication.

## B.2. Sens frégéen Indexicalité : Quelques modèles et quelques problèmes

*A présent, un problème plus ardu : pour parler de sens, il faut donc se situer au niveau de l'énoncé-type, mais Frege exigeait du sens d'une expression qu'il soit indépendant du contexte d'énonciation : comment résoudre ce dilemme ? Le problème est de taille : s'il se révélait insoluble, il semblerait impossible d'exprimer une pensée frégéenne, une pensée du troisième règne de type platonicien, que chacun de nous puisse aller saisir et qui corresponde à une phrase contenant « je » ou une autre expression indexicale ?*

*L'impossibilité d'exprimer une pensée de ce type, faute de sens complet, trahirait même une vérité ontologique bien plus frappante : cette pensée pourrait simplement ne pas exister, puisqu'elle ne peut se trouver dans le troisième règne. Nous devrions en conclure que nous n'avons aucune pensée correspondant à une phrase à composante indexicale.*

*L'autre réponse, celle de Frege dans la Pensée<sup>10</sup>, consiste à dire que nous accédons à une pensée non commune, une pensée que personne d'autre ne peut saisir. Il y a accessibilité limitée. Cette réponse est toutefois peu satisfaisante, dans la mesure où elle ne permet pas d'inclure « je » dans la théorie générale.*

*D'autres philosophes ont essayé de trouver une solution. Plusieurs attitudes se profilent pour trouver une réponse. On peut (i) aménager la théorie de Frege, au risque de la défigurer, (ii) relire la théorie et y chercher une souplesse insoupçonnée.*

### *(I) Kaplan & Perry : une cosmétique défigurante*

*Kaplan, un frégéen apostasié, qui dans le cas des indexicaux défend la référence directe<sup>11</sup>, et Perry, qui suit la même voie, introduisent une distinction nouvelle : Frege aurait confondu deux notions sous le terme de sens.*

profonde : dans la soirée où je me trouve, quand je dis « l'homme au verre de limonade », on a à faire à une expression démonstrative, tandis que si on considère une proposition éternelle, « l'homme au verre de limonade » est un terme singulier sans aucune composante indexicale. Peut-être ne faut-il pas parler de vérité à l'échelle de l'énoncé, ni de la proposition, mais à un niveau différent, celui du contenu (cf. ci-dessous Kaplan) ? Un problème subsiste, on verra lequel.

<sup>9</sup> Au *cours du cours* sur Grice et les théories conventionnalistes rendant compte des performatifs, Recanati a proposé une synthèse théorique : un même acte d'énonciation peut avoir une facette communicationnelle et performative. Ici, nous proposons une synthèse (qui reste à faire) entre la sémantique et la communication, ou peut-être une inclusion de la sémantique au sein de la communication.

<sup>10</sup> La question à laquelle répond Frege n'est pas posée dans ces termes : il se focalise sur l'incapacité du destinataire à saisir le « je » prononcé par le locuteur.

<sup>11</sup> Il est pertinent de préciser une chose : Kaplan parle de référence directe [direct reference], du moins pour le cas des indexicaux. Cette référence directe est définie comme suit : « [...] I intend to use « directly referential » for an expression whose referent, once determined, is taken as fixed for all possible circumstances, i.e., is taken as **being** the propositional component (i.e. le contenu). » Le référent doit être le contenu et non pas se révéler être (turn out) le contenu dans toutes les circonstances possibles. , une fois le contexte fixé.

*Or, Frege et le point central de sa théorie –le sens, qui explique l'égalité informative- est à l'opposé des théoriciens de la référence directe : est-il légitime d'intégrer des éléments d'une philosophie adverse par nature ? Les distinctions opérées par Kaplan ne peuvent être adaptées aux exigences de Frege qui demande un sens indépendant de tout contexte ; on pourrait dire que le sens est la règle indépendante du contexte dont parle Kaplan, mais ni le caractère ni le contenu ne pourraient être intégrés dans la notion de sens. Toutefois, on peut aussi invoquer les remarques d'Evans et élargir le concept de sens frégéen.*

Dans le cas des indexicaux, Kaplan, introduit la notion de **contenu** qui se distingue du **caractère** d'une expression. Le caractère d'une expression détermine son contenu <propositionnel> par le biais d'une  **règle [règle] invariable** : pour l'expression « je » la règle est du type « est le locuteur de l'énoncé ». Cette règle est le fruit d'une convention linguistique. Quant au contenu d'une expression, Kaplan explique qu'on peut l'exprimer comme une fonction (l'intension) qui prend ses valeurs dans les circonstances d'évaluation et les fait correspondre à une extension. Par exemple, le contenu fait correspondre aux circonstances d'évaluation d'un énoncé, le Vrai ou le Faux. De même, aux circonstances d'évaluation d'un terme singulier, le contenu assigne un objet.

Si l'on exprime fonctionnellement ces deux notions, on a :

Pour une expression énoncée dans un contexte  $(x ; X ; \xi)$  :

<b>Character</b> :	$(x ; X ; \xi)$	→	<b>contenu</b> <sub>expression (x ; X ; ξ)</sub>
<b>Contenu</b> :	$MP_n$	→	<b>extension</b> <sub>expression (x ; X ; ξ) mpn</sub>

**contenu**<sub>expression (x ; X ; ξ)</sub> désigne le contenu de l'expression dans le *contexte*  $(x ; X ; \xi)$   
**extension**<sub>expression (x ; X ; ξ) mpn</sub> désigne l'extension de l'expression dans le contexte  $(x ; X ; \xi)$  pour le monde possible « n »  
 $MP_n$  désigne le monde possible « n »

Le caractère d'une expression est constant si, pour toutes coordonnées  $(x ; X ; \xi)$ , la règle assigne le même contenu à une expression.

Le contenu d'une expression est constant si pour tout monde possible, l'extension est invariable. Une expression à contenu constant est un désignateur rigide.

De même, Perry, pour les indexicaux distingue la notion de rôle [role] et de valeur [value] : le rôle est la règle linguistique constante, qui ne change pas avec le contexte. La valeur est l'objet dénoté dans une occurrence particulière. La valeur est l'équivalent de l'extension., chez Kaplan.

Au niveau de la phrase, on doit distinguer le sens qu'une phrase *a* à chaque énonciation, et le sens qu'elle **exprime** lors de différentes énonciations : seule une phrase « complète à tous égards » [complete in every respect] (dont la valeur de vérité ne change pas en fonction du contexte, qui, si nécessaire, contient à la 3<sup>ème</sup> personne –objectivement- la date, le lieu, etc.) **exprime** une pensée. Dans le cas d'une phrase éternelle, le sens que la phrase *a* est le même que le sens que la phrase *exprime*.

*Expl.* :           (6)     « C'est l'apocalypse ! »  
                       (7)     « C'est l'apocalypse le 13 juin 2002 à Genève ! »

2. (6) n'est pas une phrase éternelle, alors que (7) l'est. Par contre, (6) peut être considérée comme complète dans un certain contexte d'utilisation qui « complète » son sens avec les données de temps et de lieu : le sens exprimé sera le « résultat » [result] de cette complétion. Perry affirme que Frege identifie uniquement le sens exprimé avec la pensée. Enfin, Perry distingue la pensée exprimée d'un côté, et le sens des expressions contenant des indexicaux de l'autre. Dans ce cas, le sens d'une phrase à composante indexicale est un rôle (et non un sens frégéen indépendant du contexte) et la pensée d'une phrase à composante indexicale est un objet (déterminé par l'indexical) et un sens incomplet (le reste de la phrase). Perry remarque que le rôle d'une phrase est assimilable à son caractère et la pensée –vue comme une information- au contenu (cf. Kaplan), ce que nous avons déjà vu au niveau des expressions indexicales prises individuellement.

3.

Voici un exemple développé :

*Expl.* :           (8)     «Je suis un philosophe»

*Disons que je suis un philosophe. L'extension de (1) est le Vrai. Mais si vous énoncez en même temps que moi cette proposition, peut-être est-elle vraie, peut-être est-elle fausse...*

*Expl.* :           (6) *Je dis* :                   « Je suis un philosophe. »  
                       (7) *Vous dites* :               «Je suis un philosophe. »

Quoiqu'il en soit, le fait qu'elle soit vraie pour moi, n'influence en rien sa vérité ou sa fausseté, dans le cas où vous la prononcez.

Pourquoi ? Parce que « je », bien que l'expression ait la même règle, n'a pas le même caractère dans les deux situations. Un caractère est fixe si et seulement si pour tout contexte, on a le même contenu. La règle qui détermine le contenu est dans notre cas : « l'émetteur de l'énoncé ». Un contexte d'énonciation comporte trois données, qui sont, le temps, l'espace et le locuteur. Or, vous n'êtes pas moi, et, par conséquent, dans les deux situations, le locuteur est différent : il en résulte que « l'émetteur de l'énoncé » ne sera pas le même dans les deux cas, et par conséquent, le contenu sera différent.

*« Je », comme tous les indexicaux, a un contenu qui varie selon le contexte : il n'a pas un caractère fixe. Par contre, les expressions dépourvues de tout indexical ont un contenu indépendant du contexte. A présent, nous disposons d'un critère clair pour différencier les indexicaux, à savoir :*

***L'expression «x» est indexicale si et seulement si l'expression « x » a un caractère instable.***

Quant à la correspondance qu'opère le contenu entre les circonstances d'évaluations et l'extension d'une expression dont parle Kaplan, elle n'est pas visible dans le cas du pronom « je ». Comme nous l'avons vu, « je » est un terme singulier. Or, selon Kaplan, les termes singuliers qui sont directement référentiels [directly referential] – « je » en est un, comme tous les indexicaux – le constituant propositionnel, i.e., le contenu est l'objet-même. C'est pourquoi, l'extension ne dépend pas des circonstances d'évaluation., ou autrement dit, le contenu d'une expression indexicale est une fonction constante.

*Le dernier exemple souligne une particularité des énoncés à composante indexicale : à une même forme linguistique, peuvent correspondre des valeurs de vérité différentes. Comment déterminer alors la valeur de vérité d'un énoncé à composante indexicale ? A quel niveau est-il pertinent de le faire ?*

Voici le même exemple: ici, nous cherchons à *localiser* les niveaux d'analyse pertinents afin de déterminer une valeur de vérité dans les théories de Kaplan et Perry.

Expl : (8) Je dis : « Je suis un philosophe. »  
(9) Vous me dites : « Tu es un philosophe. »

A un énoncé tel que « Je suis un philosophe », dans la bouche d'un philosophe, on aimerait assigner la valeur de vérité « vraie ». Le problème est que si un non-philosophe prononce cet énoncé, on dira qu'il est faux. Une solution consisterait à défendre la *vérité relative à un contexte* pour les propositions à composante indexicale, car on voit bien que le problème n'existe pas pour une proposition du type « un et un font deux », qui est vraie quel que soit l'émetteur, et qui, si on admet l'existence d'un 3<sup>ème</sup> règne, est vraie indépendamment de toute activité spirituelle : on ne crée pas une proposition, mais on la saisit (dans un monde sans homme, un et un feraient toujours deux<sup>12</sup>...). Or, comment regrouper toutes les propositions sous une même taxinomie ?

*On constate que les deux énoncés n'ont pas la même réalisation linguistique, mais ils sont tous deux vrais : leurs conditions de vérités sont même identiques ; je (Alain Pé-Curto) dois être un philosophe pour que (8) et (9) soient vrais ; les valeurs de vérité de (8) et (9) sont identiques, dans une situation donnée. On voit bien que la distinction de contenu et de caractère est sous-jacente. Nous savons que (8) et (9) partagent leur extension : le vrai (et si on peut imaginer un monde possible où elles sont fausses, elles le seront simultanément). On peut donc dire que pour n'importe quelles circonstances d'évaluations, leur extension est la même, une fois la situation d'énonciation fixée. En conséquence de quoi, leur contenu est le même. Il ne reste donc plus qu'un aspect sous lequel elle peuvent diverger : c'est le caractère.*

Les caractères de (8) et (9) ne sont pas identiques, car ils comportent des indexicaux différents dotés d'une règle différente et que le principe d'échange intensionnel de Frege [*Frege's principle of intensional interchange* (Kaplan)] – à savoir, le sens d'une proposition est fonction du sens de ses constituants -, adapté à la théorie de Kaplan, devient :

**« (F1) The character of the whole is a function of the character of the parts [...] »**

**« (F2) The content of the whole is a function of the content of the parts [...] »**

Conclusion : (8) et (9) n'ont pas la même forme linguistique, ni le même caractère, mais ont le même contenu. Pour un contexte (31 décembre 2002, mon adresse, Alain) (8) est vrai, mais (9) est faux. Au même contexte, correspondent deux contenus différents. Les indexicaux sont sensibles au contexte d'énonciation, mais non sensibles aux circonstances d'évaluation – ce sont des désignateurs rigides.

<sup>12</sup> Cette affirmation n'engage que Frege...

Les deux exemples précédents soulignent un aspect de la théorie de Kaplan : c'est le contenu qui fait, dans le cas des propositions, correspondre à des circonstances d'évaluations une valeur de vérité. **Un même contenu et un même monde possible, implique une même valeur de vérité.**

Cette distinction se retrouve chez Perry : le sens est le rôle et le contenu est la pensée. On voit clairement que (8) et (9) expriment la même pensée, dans la mesure où ils affirment l'existence d'un même état de chose. Tandis que (6) et (7), puisqu'ils ont les mêmes éléments verbaux, ont le même rôle<sup>13</sup>. Ils font cependant référence à deux états de chose du monde différents (non-incompatibles, mais différents), et expriment donc, des pensées différentes. **La rupture entre le sens d'un énoncé et la pensée exprimée est consommée** : selon Frege, le sens d'une proposition dépend du sens de ses composants qui lui-même est indépendant du contexte. Or, ici, pour des composants identiques, on a deux pensées différentes. Si l'on veut garder le principe de compositionnalité du sens, il faut distinguer le sens de la pensée.

Ces nouvelles distinctions permettent de redéfinir le 3<sup>ème</sup> règne plus précisément : ce ne sont pas les sens, les rôles ou les caractères qui s'y trouvent, mais les pensées (propositions éternelles). La notion de pensée de Perry et la notion de contenu de Kaplan relève de la 3<sup>ème</sup> personne. Ce qui unissait (8) et (9), c'est que les deux énoncés affirmaient la vérité de la proposition suivante, qui intègre dans sa formulation un terme non-indexical remplaçant le « je » et le « tu » des propositions originelles : « Alain est un philosophe à tel date, en tel lieu, dans tel monde possible, ... ». Cette dernière proposition est bien « éternelle » et ne demande pas de contextualisation. Cette objectivation<sup>14</sup> (passage à une proposition « éternelle » selon la terminologie de Kaplan) est le point commun entre (8) et (9).

Bref, au prix d'une modification importante de la théorie de Frege, Kaplan et Perry peuvent soutenir l'existence de pensées objectives, qui constituent le contenu propositionnel des phrases à composante indexicale : sous l'indexicalité, **la valeur de vérité est à chercher dans les formulations éternelles à la 3<sup>ème</sup> personne**. L'indexicalité n'est, à vrai dire, qu'une manière de nous relier à, de saisir ces pensées seules susceptibles de vérité ou de fausseté. Perry ne cache pas la position philosophique qui sous-tend sa théorie : Perry croit en l'existence d'un monde objectif ; s'il ne le croyait pas, il aurait pu se contenter d'une vérité relative à un contexte.

#### Kaplan & Perry : synthèse

On peut synthétiser les théories de Kaplan et de Perry à la manière de Corazza et Dokic, qui mettent l'accent sur d'autres problèmes en (iii) :

- Prémisses :
- (i) le sens frégeén a deux facettes : d'un côté, il a une valeur épistémique (le mode de donation) et de l'autre une valeur sémantique (le sens d'un énoncé est la pensée<sup>15</sup> exprimée)
  - (ii) le sens frégeén obéit au modèle descriptif et est, c'est une propriété des descriptions, indépendant de l'existence de son référent.
  - (iii) on ne peut pas réduire les indexicaux à des pensées descriptives, i.e., on ne peut pas substituer à un indexical, une expression descriptive. Il y a un problème épistémique double : on peut parler utiliser un indexical sans connaître aucune description de l'objet dénoté et deux attitudes épistémiques peuvent être adoptées par une même personne simultanément entre une proposition comportant un indexical, et la même proposition dotée d'une description substituant l'indexical.

<sup>13</sup> Une différence primordiale entre la théorie de Perry et Kaplan : ci dessus, le rôle est stable, tandis que le caractère est instable. Pourquoi ? Le rôle de Perry *est* la règle linguistique, tandis que le caractère de Kaplan est une fonction (Kaplan commet, semble-t-il, une erreur en disant que le caractère *est* la règle linguistique).

Prenons deux fonctions : f:  $x \mapsto x+1$

A  $\rightarrow$  B

g:  $x \mapsto 2+x-1$

C  $\rightarrow$  D

Pour Perry, le rôle est l'expression, la règle computationnel : pour lui, il y a égalité entre deux rôles du moment qu'il y a égalité entre deux règles ( $x+1 = 2+x-1$ ).

Pour Kaplan, qui définit le caractère comme une fonction, l'égalité entre caractère est définie comme l'égalité entre fonctions. Il faut que (i)  $x+1 = 2+x-1$  (ii) A=C (ii) B=D

<sup>14</sup> « Objectivation de a » signifie ici « le processus qui rend a objectif »

<sup>15</sup> Corazza et Dokic parlent de *pensée* pour désigner le rôle et de *proposition singulière* pour désigner la pensée.

*Conclusion* Dans le cas des démonstratifs, il convient donc de distinguer deux notions : un porteur de la valeur épistémique et un porteur de la valeur sémantique (la pensée, la proposition éternelle ; Corazza et Dokic parlent de la pensée russellienne, dans la mesure où le référent est directement dans la proposition). Le porteur de la valeur épistémique peut-il être un sens frégéen ? Non, selon la prémisse (ii).

La valeur sémantique de la pensée est déterminée par la valeur épistémique du démonstratif et le contexte. Une objection de Wettstein a poussé Perry à affiner son modèle : il distingue la proposition exprimée et la proposition créée par l'énoncé ; le rôle générique d'un démonstratif ne détermine pas seul la valeur épistémique d'un énoncé, car il faut considérer parfois le rôle occurrentiel de l'expression, en d'autres termes, la *règle appliquée*.

Le modèle de Kaplan et Perry permet d'expliquer des comportements différents lors de la saisie d'une même pensée. Voici ce que Perry dit :

« *Different thoughts apprehended, same sense entertained [i.e. rôle], same behaviour* »  
[...]  
« *Same thought apprehended, different sense entertained, different behaviour* »

C'est l'aspect épistémique qui détermine le comportement, ce qui est intuitivement correcte : notre comportement s'inscrit dans un contexte et non dans l'éternité d'une proposition. C'est parce que c'est moi qui ai mal maintenant, que je réagis et non parce que j'ai connaissance de la proposition «Alain a mal à tel date, en tel lieu, dans tel monde possible, ... »

Le «cogito » : un sous-produit de la philosophie du langage<sup>16</sup>

Il y a une application intéressante de ces notions, parce qu'il s'agit d'un problème philosophique courant : Est-il concevable que je n'existe pas ? S'il y a effectivement une relation entre le langage et le monde, si un énoncé qui décrit un *état de chose a* comme actuel est vrai, l'*état de chose a* devrait être vérifié dans le monde. Donc, si on peut déterminer la vérité de l'énoncé (10), on devrait pouvoir en tirer des conclusions quant au fait que j'existe ou non :

*Expl. : (10a) J'existe.*

*Il est évident qu'en tant qu'énoncé «J'existe » est toujours vrai. Pour Kaplan, c'est une vérité logique. Dans un contexte donné, l'énonciation de «J'existe » présuppose l'existence de ce locuteur. Le caractère de l'expression dépend du contexte. On a donc une phrase dont toutes les occurrences (les énoncés) et dont l'énoncé-type sont vrais<sup>17</sup> : toute énonciation de cette phrase sera traduisible en une proposition à la 3<sup>ème</sup> personne (proposition éternelle, qui correspond à la pensée ou au contenu) du type « Alain existe » ou «  $\xi$  existe » dans le cas d'une phrase contextualisée, i.e., « [désignateur non-indexical du locuteur] existe, à x, en X, dans  $MP_n$  ». Plus précisément, c'est l'acte d'énonciation qui implique l'existence de l'agent :*

*Expl :Je dis (10b) Boouh !*

*L'énonciation de 10b implique tout autant que celle de 10a mon existence.*

*Bien qu'elle soit vraie dans n'importe quel contexte d'énonciation, elle n'est toutefois pas nécessairement vraie : on peut imaginer un monde où je n'existe pas, c'est à dire que l'on peut imaginer que pour un monde possible donné, la fonction contenu assigne l'extension « le Faux ».*<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup> Le titre est aguçeur, mais ne reflète pas la réalité.

<sup>17</sup> Si la variable  $\xi$  prend pour valeur un objet dans le monde.

<sup>18</sup> Il y a un problème : nous avons dit précédemment que « je » est un désignateur rigide, c'est à dire que la fonction « contenu » est constante. Or, apparemment, elle ne l'est pas. Nous avons commis un abus, avec Kaplan. Un désignateur rigide n'implique pas une fonction « contenu » constante. Une autre question subsiste : puisque l'on peut considérer l'énoncé « J'existe » dans un ou plusieurs mondes possibles où je n'existe pas et qu'on lui assigne une valeur de vérité, le contenu propositionnel doit être fixé pour ce(s) monde(s) possible(s). Selon le principe d'échange intensionnel reformulé par Kaplan, si énoncé a un contenu, le contenu de « je » est aussi fixé pour ce monde possible et, par conséquent, son extension. Mais comment parler de l'extension d'une expression vide ? On ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'extension, sans quoi il y aurait contradiction. Doit-on dire que l'extension de l'expression est inexistante ? Probablement. L'inexistence de l'extension d'une partie n'implique-t-elle pas l'inexistence de l'extension du tout ?

(II) Evans : Frege en spouplesse

Evans rejette le modèle de Perry (et donc de Kaplan) et affirme qu'il repose sur une mauvaise interprétation de la théorie de Frege : selon Evans,

(i) la théorie de Frege ne dit pas que tout mode de désignation d'un objet doit être exprimé par une description définie de l'objet en question.

(ii) De plus, rien ne nous contraint à voir les sens comme existentiellement indépendants de leur référent.

Les noms propres vides ont trait à la fiction : ce sont des noms propres feints. Evans joue également sur la distinction entre référent et référence qu'il attribue à Dummett : si une expression n'a pas de référent, sa référence est l'ensemble vide.

L'auteur suppose que, pour Frege, les termes singuliers étaient tous russeliens, i.e., qu'ils ont un référent ; mais, pour son propos, il n'a besoin que d'une thèse plus faible : *rien n'empêche Frege de considérer des termes singuliers russeliens*. Bref, Evans cherche à établir la dépendance du sens face à sa référence.

(iii) le sens est souvent pris comme une manière de DETERMINER la référence, plutôt que comme une manière de PENSER à la référence, qui est sa véritable fonction. Cette manière de PENSER dépend de l'existence du référent de manière évidente (contrairement à une manière de déterminer...)

(iv) l'important c'est que les occurrences d'un indexical aient un sens et une référence, et non de trouver un principe général théorique qui attribue le même sens à toutes les occurrences d'un indexical.

(v) Perry affirme qu'une pensée à la première personne ne peut être frégéenne, car elle n'est pas universellement accessible. Selon Evans, Frege dit que la nature des pensées ne doit pas empêcher qu'elles puissent être saisies par plus d'un individu, mais cela n'implique pas que chaque pensée particulière est susceptible d'être saisie par plus d'un individu. L'essentiel n'est pas l'accessibilité, mais l'objectivité.

### EN CONSTRUCTION

(III) Moi , moi-même, même moi ou mes remarques à moi

Les différents philosophes qui ont abordé le « problème » de l'indexicalité et que nous avons présentés adoptent une démarche étrange : dès Frege, les théories de la signification ont considéré que les énoncés *simples* ou *centraux* étaient des énoncés descriptifs à la 3<sup>ème</sup> personne. Il en résulte que l'indexicalité ou d'autres considérations pragmatiques indispensables se présentent comme des *problèmes*, des cas périphériques qui impliquent la révision du paradigme.

Or, l'indexicalité et les expressions démonstratives en général sont certainement concomitantes à la naissance même du langage : il est difficilement concevable que les premiers utilisateurs d'un quelconque langage primitif aient d'abord pensé à dire « Hesperus = Phosphorus », et seulement ensuite à formuler des phrases du type « Ce territoire est à moi » ou « Je suis sur le point de t'agresser, si tu ne quittes pas mon territoire » ou encore « Je t'aime » ou que sais-je ? De la même manière, les phrases basiques devaient être et sont encore essentiellement occurrencenelles. Considérons notre ami préhistorique, *Archaios*, avant de dire « 1+1=2 », il a certainement dû formuler des phrases ancrées dans un contexte. Pourquoi ? Pour la simple et bonne raison que le contexte n'est pas seulement un ajout indispensable pour compléter la théorie de la signification : nous vivons et utilisons le langage continuellement en contexte.

On peut donc se demander si la pensée n'est pas originellement, du moins, indexicale, si le *chemin* qui lie une expression indexicale ou démonstrative à un référent, n'est pas simplement la façon de penser que j'ai lorsque je pense à un objet présent dans mon champ de perception (les philosophes présentés ci-dessus défendent cette

---

En fait, le problème des expressions vides est peut-être différent dans le cas typique et dans le cas de l'énoncé « J'existe » : considérons l'énoncé « Je suis brun », qui, reformulé éternellement donne « Alain est brun ». Dans un monde possible où Alain n'existe pas, on a envie de dire que l'énoncé « j'existe » (« Alain existe ») est faux, sans aucune hésitation. Mais dans le même monde, dirions-nous aussi aisément que « je suis brun » (« Alain est brun ») est faux ? Le dire, ne fera pas l'unanimité. On accepte facilement dans l'hypothèse d'un monde où  $\neg \exists x (x \text{ est Alain})$ , « *Alain existe* est faux », par contre, il est plus discutabile si, dans cette hypothèse, « Alain est brun » est faux ou non. Les formes logiques que propose Russell ne rendent pas compte de cette différence d'attitude : Comment expliquer que dans un cas il y a évidence et dans l'autre non ? La forme logique efface cette distinction ; est-ce que cela ne pose pas problème ?

idée, mais nous voulons renverser le sens de la démarche : partir de l'indexicalité.). Sans arguments autre que l'intuition, n'est-il pas plus facile de penser à un objet présent qu'à un objet décrit à la troisième personne, par exemple, la tour Eiffel ? Nous devons admettre que la pensée est plus aisée si l'objet de la pensée est perceptible directement.

Ce qui est surprenant, ce n'est pas que nous puissions utiliser des expressions démonstratives ou indexicales, mais plutôt que nous soyons capables de parler à la 3<sup>ème</sup> personne, en l'absence totale d'une 3<sup>ème</sup> personne (dans le champ perceptif). Probablement que la 3<sup>ème</sup> personne est originellement liée à la démonstration<sup>19</sup>, mais que l'abstraction aidant, nous sommes capables de parler d'un tiers en son absence.

Peut-être la démonstration ne porte-t-elle plus sur objet du monde physique, mais un objet appartenant au contexte conversationnel (cf. annexe sur « il »). La perception est relayée par la mémoire, par notre capacité à conserver des informations contextuelles obtenues d'après la perception. Enfin, au-delà de la perception, le langage nous permet d'intégrer des objets que nous n'avons jamais perçus directement au sein de nos connaissances sur le monde : la démonstration porterait toujours sur un contexte conversationnel.

Dans cette démarche, les propositions pures, exemptes de toute relation avec le contexte, sont les plus problématiques, les plus étonnantes : y a-t-il quelque forme de démonstration ou d'indexicalité qui se cache derrière l'expression «  $1+1=2$  » ? Probablement pas. Mais, les phrases exemptes de tout lien avec les objets du monde sont particulières : par exemple, pour toutes les hypothèses scientifiques, on peut soutenir qu'il y a eu à un moment ou une autre perception, qui a été relayés par la mémoire et la communication entre les individus. Par contre, pour les propositions mathématico-philosophiques, i.e., les nécessités, il est difficile de déceler une quelconque indexicalité ou une forme de démonstration : elles relèvent d'une abstraction plus prononcée, dans le cas idéal, d'une abstraction totale. Pour les mathématiques, on peut tenter une réponse : les mathématiques sont un langage totalement abstrait ; chaque entité n'a donc qu'une valeur par définition apophatique, i.e., que chaque entité mathématique n'existe que parce qu'elle n'en est pas une autre (c'est un jeu de langage pur, hors de toute référence à un objet ; les objets mathématiques ont des propriétés relationnelles)<sup>20</sup>. Le problème est que si tout objet mathématique est défini par opposition à un autre objet mathématique, il y a circularité : est-ce possible ? Cette circularité n'est pas gênante, car existe dans d'autres jeux de langage, est reconnue, et, de fait, les langages en question existent (cf. note 20). Il faudrait trouver une explication qui conjugue (i) le fait que les mathématiques ont été « créées » (Frege dirait qu'elles ont été découvertes, et il n'y aurait donc pas d'incompatibilité avec la circularité) et (ii) le langage mathématique est circulaire.

Quant à la philosophie, le problème est plus ardu : les propositions portent sur le monde (plutôt, sur tous les mondes), mais ne doivent comporter aucune indexicalité, puisqu'elles ne sont pas dépendantes d'un contexte, mais nécessaires : si l'on veut détruire la philosophie, c'est là une bonne piste. Peut-être la philosophie n'est-elle qu'un jeu de langage ?

### *B.3. Le discours indirect : Que veut dire « je » dans « je pense que je ne pense pas que je pense que je ne pense pas que je ... » ?*

<sup>19</sup> « Il » procède du « ille » latin, tout comme « le ». Le phénomène n'est pas isolé : en grec ancien, l'article défini était un ancien démonstratif. Ce qui explique peut-être que, dans une soirée, « l'homme au verre de limonade » est une expression démonstrative.

<sup>20</sup> Jessica Stevens a appliqué le modèle frégéen à la musique ; nous en avons discuté et voici quelques résultats qui font penser aux caractéristiques du langage mathématique. En musique également, il ne semble pas y avoir d'indexicalité ou de démonstration ; les propriétés des sons sont relationnelles. Si l'on considère les sons émis par un instrument, ces derniers ne sont des entités musicales (des notes) que dans le contexte d'une tonalité. Par exemple, le même son, sera un do ou un si # ou un ré bb, selon la tonalité. En réalité, un son n'est pas une note sans être intégré dans un certain « jeu » de langage : une note n'est une note que si elle est intégrée dans une tonalité dotée de règles constitutives. D'ailleurs, les compositeurs jouent avec ce phénomène : en modulant, ils maintiennent l'auditeur dans l'inconnu ; un son qui se situe juste au moment de la modulation peut dénoter des objets différents, c'est à dire qu'à un même son correspondent plusieurs notes, donc plusieurs entités significatives incompatibles habituellement. Or, ici, le son qui apparaît - ce n'est pas un bruit, mais une entité significative (le son est intégré dans un jeu, il signifie)-, n'est pas une note ou l'autre, mais deux notes à la fois ; ou peut-être que dans ces circonstances, je ne peux accéder à aucun critère qui me dise si c'est un homme ou une femme, car il n'en existe aucun. Toutefois, dans l'écriture musicale, le compositeur assigne au son un nom et un seul (il ne marque qu'une note), car il considère la tonalité générale comme une base et ces ambiguïtés, au niveau de l'écrit sont moins courantes. Cependant elles existent : dans certains cas, on ne peut pas dire si telle note est un si dans la tonalité a ou un si dans la tonalité b : la note est les deux à la fois.

Une petite clarification : ici, l'expression est le son, la note est le référent, le sens d'un son dépend des règles constitutives d'une gamme. Une fois le référent musical identifié, le son porte le nom latin ou anglo-saxon du référent. C'est là une autre relation qu'on pourrait analyser : l'expression est le nom latin/anglo-saxon, le référent est le son (ou la note), le sens est une condition (le son remplit les règles constitutives de telle tonalité).

**D. Conclusion**

*C.1. Applications : indexicalité, diffusion et fictionnel*

Diffusion synchronique et diachronique

Quelques phénomènes deviennent particulièrement intéressants si on les couple avec le problème de l'indexicalité : l'un d'eux est ce que nous appelons la diffusion. D'un point de vue diachronique, l'homme a acquis, d'abord, à travers l'écriture et, ensuite, d'autres techniques, la capacité de conserver le langage, i.e., les énoncés d'un contexte donné, malgré la disparition de ce contexte, malgré le temps. Il suffit de penser aux textes anciens, ou à une vieille chanson à paroles. Que dire de l'énonciation, du moment d'énonciation ? Il y a certainement un temps donné où l'enregistrement a eu lieu, mais, si je possède un disque, je peux reproduire l'énonciation sans que l'auteur ait à intervenir : il y a un décalage entre le contexte d'énonciation et le contexte de réception. Comment le destinataire associe-t-il un contenu à l'occurrence d'un « je » dans les paroles de la chanson ? On pourrait dire qu'il a un accès indirect au contexte d'énonciation (les gens présents lors de la séance d'enregistrement ont perçu l'énonciation et ont communiqué le contexte). Cette solution vaut si l'on a affaire à une œuvre autobiographique. Cette explication rend compte du fait que certaines œuvres demeurent anonymes ; certains textes anciens ne peuvent être attribués à un auteur donné, car la communication du contexte d'énonciation s'est arrêtée : si l'œuvre est autobiographique, l'extension d'une occurrence de « je » nous reste inconnue.

Pour résumer, dans le cas de l'autobiographie, on a que (i) contexte d'énonciation diffère du contexte de réception

(ii) il y a parfois accès indirect au contexte d'énonciation

Dans le cas d'un personnage fictionnel<sup>21</sup> à la 1<sup>ère</sup> personne, nous aimerions affirmer que le contexte d'énonciation est le même que le contexte de réception. Suivant Derrida ou une pensée derridienne, l'œuvre ne vit que parce qu'elle continue à être lue. Le personnage fictionnel produit l'énoncé, parce que je le lis. Puisque ce personnage fictionnel est intégré à un contexte conversationnel que produit l'ensemble de l'ouvrage, je peux accomplir un acte de démonstration par rapport à ce contexte conversationnel mémorisé. Même si ce personnage ne m'est que partiellement connu, de la même manière que l'acte de démonstration me permet de parler d'objets non fictionnels que je ne connais pas (« Je ne sais du tout ce que c'est ça »), je peux parler de ce personnage en utilisant le démonstratif « il ».

Pour résumer, dans le cas des personnages fictionnels, on a que (i) le contexte d'énonciation est le contexte de

Réception

(ii) de (i) découle qu'il y a accès total au contexte d'énonciation<sup>22</sup>.

On peut se demander ce qu'il se passe quand on ne sait pas si on a affaire à une autobiographie dont l'auteur est anonyme ou à un roman, par exemple. La question est différente, mais intéressante : elle porte sur la perception que l'on a d'une autobiographie ou d'un ouvrage de fiction. Peut-on vraiment différencier un personnage réel que l'on n'a jamais rencontré et que l'on ne rencontrera jamais ou un personnage ayant vécu il y a deux mille ans, d'un personnage totalement fictif ?

Littérature : indexicalité et émotion

L'indexicalité est « essentielle » en littérature : de l'épopée impersonnelle, on est passé à la poésie saphique, par exemple, où le « je » le « tu » apparaissent et donnent vie au texte. Le modèle de Kaplan, et notre explication sur l'identité entre contexte d'énonciation et contexte de réception, explique la force des textes écrits à la 1<sup>ère</sup> personne et/ou qui s'adressent au lecteur ou à un personnage par l'usage du pronom « tu » : leur indexicalité contraint le lecteur à entrer dans le contexte conversationnel créé. Il y a un accès direct à l'événement. Nous vivons l'histoire dans l'indexicalité, dans le contexte relatif à l'histoire, parfois sans connaître le temps ou le lieu objectivement déterminé (par le biais d'un nom propre, par exemple). Le lecteur accède à un contexte indexical et non à un fait objectivement décrit. Pour clarifier notre propos, l'indexicalité en littérature allie la précision, la vie d'un contexte donné et l'atemporalité, l'indéfini (du point de vue du lieu, par exemple). Un auteur peut parler de « l'instant présent », de « maintenant », de « demain », dire « je »<sup>23</sup>, tout en nous restant inconnu, sans que l'on sache quand il vit, où il vit.

Pensons à Gide et ses Nourritures Terrestres :

« Nathanaël, je t'enseignerai la ferveur »

<sup>21</sup> Il conviendrait de lire l'annexe sur la différence entre *existence* et *réalité* auparavant.

<sup>22</sup> S'il y a accès à tout le texte et tous les textes, concernant les personnages fictionnels en question.

<sup>23</sup> Dans ce cas, c'est peut-être le narrateur.

Nathanël est le nom que le narrateur qui reste inconnu, le « je » donne au lecteur.

sans préciser de date (p.22)

« ( je ne peux écrire aujourd'hui parce qu'une roue tourne en la grange. Hier, je l'ai vue ; elle battait du colza. La balle s'envolait ; le grain roulait à terre. [...] Je pleure parce que je n'ai rien de plus à dire.[...]

Tout ce que je, Nathanël, peux connaître sur le temps de l'action est un savoir relatif (« hier » par rapport à « aujourd'hui ») et pour le lecteur, aujourd'hui c'est maintenant, le « maintenant » du contexte conversationnel crée par le narrateur.

La force d'une telle littérature, c'est qu'elle ne vieillit pas, car à chaque relecture, le rôle des indexicaux reste le même : en un sens, cette littérature nous montre une histoire, non pas depuis la perspective d'un dieu omniscient, mais dans le contexte même d'une vie, elle se rapproche de notre propre manière de vivre : un vivre *indexical*.

Enfin, un auteur peut jouer sur le passage de la troisième personne à la 1<sup>ère</sup> pour rendre son propos plus intense, en utilisant l'indexicalité, la présence immédiate (p.30-31) :

### RONDE POUR ADORER CE QUE J'AI BRÛLÉ

*Il y a des livres qu'on lit, assis sur une petite planchette,*

*Devant un pupitre d'écolier.*

[...]

*Il y en a que l'on chérit comme des frères*

*Plus purs et qui ont vécu mieux que nous.*

*Il y en a dans d'extraordinaires écritures*

*Et qu'on ne comprend pas, même quand on les a beaucoup étudiées.*

Nathanaël, quand aurons **nous** brûlé tous les livres !<sup>24</sup>

L'auteur peut aussi exploiter le fait qu'un indexical a toujours un « wide scope »<sup>25</sup> ; s'il veut communiquer une certaine force, une présence immédiate à ces propos, il doit se servir des indexicaux et de cette propriété.

Une poubelle dotée d'une âme

Voici un cas qui conjugue le problème de l'indexicalité, du fictionnel et de la diffusion. Considérons une poubelle sur laquelle on peut lire « Jette-moi ! ».

Tout d'abord il y a deux expressions indexicales : « moi » et de manière implicite, le destinataire de l'ordre, i.e., la 2<sup>ème</sup> personne du singulier. Le but de cette inscription est que le passant jette dans la poubelle tout détrit, qu'il porte.

Le référent de « moi » est donc n'importe quel détrit que n'importe quel passant se trouve sur le point de jeter, et le « tu » implicite de réfère à n'importe lequel des ces passants.

On peut expliquer la situation : 1. le passant lit l'inscription

2. il comprend que le « tu » implicite se réfère à lui-même, ce qui est habituel ; de plus, une « connaissance d'arrière plan » fait qu'il sait que, dans la rue, de nombreux messages publicitaires le sollicitent directement.

3. Qui est le locuteur ? Quelque chose que l'on jette généralement dans une poubelle ? Selon sa connaissance d'arrière plan, le passant sait que ce que l'on jette dans une poubelle, c'est un déchet.

4. Quel déchet est saillant dans le contexte ? Celui que le passant a dans la main.

5. Donc « moi » se réfère au détrit. Le passant se rend compte « c'est ce détrit me dit *Jette-moi !* ». Il est dans un contexte fictionnel : la signification de « je » ou l'usage courant de « je » présuppose que l'utilisateur est animé. Comme l'énoncé est déjà réalisé, le détrit doit être animé.

Le fait que l'on se situe dans une fiction implique que le contexte d'énonciation est simultanément au contexte de réception.

*C'est ce phénomène et la stabilité de la signification des indexicaux que la publicité et les campagnes de promotion en général exploitent : chaque passant, est un contenu différent pour « tu », et chaque « détrit » portée par un passant un contenu différent pour « moi », mais la signification linguistique ne change pas, le rôle est toujours le même. Or c'est ce qui importe, puisque le but d'une campagne est de modifier le comportement des personnes. Quel que soit le passant, il devrait être incité à adopter le même comportement, puisque le rôle reste le même. Il y a également diffusion. Diffusion qui paraît personnalisée grâce à l'indexicalité.*

<sup>24</sup> le changement typographique est présent dans l'édition de référence.

<sup>25</sup> Ce point sera discuté dans la section concernant le discours indirect

Ce qui ont conçu ce message, ont exploité la dépendance contextuelle des indexicaux pour attirer l'attention du passant : ils auraient pu écrire « Les détritiques doivent être jetés dans une poubelle », mais la campagne aurait été moins efficace, car moins ancrée dans la réalité, dans un contexte immédiat.

C.2. *Trouvailles et questions : quelques pistes pour une démarche à venir*

EN CONSTRUCTION

*Perspectives*

*Primauté de l'indexicalité*

[...]

## D. Annexe

### D.1. *Quelques cas bizarres*

«L'Univers » dépend-il de moi ?

*Précédemment, en prenant pour hypothèse l'identité entre la dénotation et la dénotation voulue, nous sommes arrivés à la conclusion suivante :*

***La notion de terme singulier n'est pertinente qu'au niveau de la phrase contextualisée ou de l'énoncé-type (et, de l'énoncé-occurrence, puisque ce dernier est un cas particulier de la phrase contextualisée)***

*Le terme « l'univers » ne constitue-t-il pas un contre-exemple ? est-il nécessaire de contextualiser ce terme pour garantir la singularité de sa référence ?*

Tout d'abord, il faut préciser que cet exemple n'est en aucun cas un contre-exemple : nous n'avons pas affirmé que tous les termes singuliers devaient être considérés dans un contexte pour qu'ils aient un unique référent . Nous avons affirmé que si l'on veut trouver un point commun à tous les termes singuliers, c'est au niveau de l'énoncé-type (au moins, ou de l'énoncé-occurrence) qu'il faut les considérer : pour cela, nous avons considéré des termes qui sont indubitablement singuliers (les noms propres au sens contemporain) dans plusieurs situations. Dès lors, nous avons conclu qu'il est nécessaire d'avoir un locuteur avec l'intention de dénoter quelque chose pour parler de terme singulier en général (jonction entre théorie de la signification théorie de la communication).

Le cas de « l'univers » pose donc la question suivante : y a-t-il des termes plus singuliers que d'autres, c'est-à-dire singuliers, même hors contextes (propositions)? Si oui, on les nommera « termes strictement singuliers »<sup>26</sup>. « L'univers » n'est pas un terme strictement singulier, mais un démonstratif. Pourquoi ? Parce que nous percevons en permanence l'univers. Je ne peux pas ne percevoir en permanence au moins un part infime d'un terme qui désigne tout.

Toutefois, dans certains cas, « l'univers », lorsqu'il est n'est plus considéré comme désignateur l'univers en tant que chose, mais est étudié comme objet scientifique perd sa qualité de démonstratif : il renvoie à un concept scientifique (car lorsqu'on dit « l'univers » en science, on ne se contente pas d'une perception partielle : on veut connaître la chose dans son ensemble, ce que la perception ne nous permet pas ne serait-ce que pour un *simple* grain de sable.), plus précisément à un modèle théorique explicatif de l'univers. La perte de référentialité qu'implique la recherche scientifique a été analysée par Rheineberger, sous une optique derridéenne.

*En distinguant deux sens de « l'univers », nous avons évité provisoirement, le problème de l'identité à travers le temps d'un objet, problème qui doit être résolu pour apporter une réponse à la question : « l'univers », au sens scientifique, est-il un terme strictement singulier ?*

Si le modèle théorique qui explique l'univers change, l'univers, au sens scientifique change également : est-ce toujours le même objet ?

### D.2. *Quelques problèmes à la troisième personne*

*Pourquoi « Il » est-il toujours « Il » et pas « Il » ?*

---

<sup>26</sup> Dans une proposition non contextualisée, un énoncé-type ou un énoncé occurrence, le signe « l » désigne toujours un objet unique. Par conséquent, **dans le jeu de langage mathématique, « l » est un terme strictement singulier.**

Une des objections peut être la suivante : la nature du mot «je » pourrait nous aider à mieux cerner sa dénotation. Il s'agit d'un pronom personnel et il doit par conséquent suivre le comportement des autres pronoms personnels, tel que «il ». Analysons le comportement de «il » :

*Expl. : « Émile, tremblant, s'avança et il l'embrassa : frémissement éternel, vertige de l'instant. »*

« Il » renvoie grammaticalement au signe «Émile ». On peut, par conséquent, penser qu'un pronom personnel ne *dénote* pas directement Émile mais le mot «Émile » : ce serait une justification grammaticale. Le pronom «il » dénoterait un nom propre qu'il substitue et qui apparaît ailleurs dans la phrase, souvent, avant le pronom. « Il » serait donc un signe de signe. Il en serait de même pour tous les pronoms personnels, dont «je ».

La question est donc de savoir si (i) «il » a pour dénotation le nom propre «Émile»  
i.e. « il » dénote son antécédent « Émile » qui dénote Émile

ou si (ii) «il » a pour dénotation Émile.  
i.e. « il » dénote Émile indépendamment de son antécédent.

Premièrement, l'interprétation (i) semble fallacieuse par son argumentation : elle établit un lien entre la nature grammaticale d'une catégorie de mots, les pronoms personnels, et leurs fonctions sémantique et logique. Or, la relation entre la nature grammaticale d'un mot et son rôle sémantique n'est pas clairement montrée : si l'on admet qu'un pronom personnel *dénote* son antécédent grammatical, on doit exiger l'existence de cet antécédent, sans quoi le pronom sera de dénotation indéfinie. Or, prenons un exemple simple :

*Expl. : Je suis avec un ami à la faculté ; tout à coup surgit le professeur Russel, qui m'insupporte. Russel s'approche et me rappelle que je devais lui rendre une dissertation le jour précédent. Il s'en va. Je dis à mon ami : « **Il** est lourd, un vrai "poached egg"\* ! »*

\* « **un poached egg** » : expression à la mode pour désigner un professeur ringard, brouillon, incompréhensible et enfermé dans son monde.

A quel mot renvoie «il » ? Une chose est certaine, «il» ne renvoie à aucun mot explicite dans ce cas précis, puisqu'il n'a aucun antécédent grammatical. Pour autant, la dénotation du pronom personnel en question ne reste-t-elle pas évidente ? Même si, dans l'exemple, mon ami et moi sommes entourés d'une foule d'étudiants et de professeurs, la dénotation de «il » est indubitablement claire : il s'agit de Russel et non du mot «Russel ». On pourrait avancer que «il » renvoie à un mot implicite, un nom propre sous-entendu, qui dénoterait Russel. Mais avancer cela, n'est-ce pas déjà entrer dans des considérations pragmatiques (pour sous-entendre des mots, le contexte doit être clair) et donc rompre avec les arguments grammaticaux du départ ? On **ne** peut **pas** dire : un pronom dénote forcément son antécédent au regard de sa nature grammaticale, sa dénotation est donc syntaxiquement déterminée, **mais** parfois, des considérations pragmatiques devront entrer en jeu...Ce serait un argument ad hoc.

L'examen du pronom personnel «il » nous a permis de distinguer deux plans de réflexion différents : le plan syntaxique et le plan pragmatique. Un pronom personnel comme «il » est bien assujéti aux règles syntaxiques qui s'appliquent à sa catégorie grammaticale, mais sa dénotation ne relève pas de la syntaxe : elle relève de la pragmatique. Il en résulte que le pronom personnel dénote son objet indépendamment de son antécédent (interprétation «ii »).

Voici une ébauche d'explication systématique :

*Comment généraliser ces dernières trouvailles ? Kaplan choisit de considérer deux usages de « il » : dans l'exemple de notre amoureux transi, Emile, « il » serait une « bound variable » et, dans la situation faisant intervenir Russel, ce même pronom serait un démonstratif. Si l'on affirme que « il » est, parfois, une « bound variable », on invoque à nouveau la syntaxe ou, du moins, on renonce à une explication unique du fonctionnement de ce pronom : on pourrait même les classer sous deux entrées différentes du dictionnaire. Or, nous pourrions formuler une interprétation générale, au regard des exemples précédents. Le modèle suivant pourrait être proposé :*

**A. Les interlocuteurs disposent d'informations pragmatiques qui sont hiérarchisées selon leur « salience » à un moment donné:** nous ne définirons pas la nature de ces informations (sont-elles

sous forme verbale ou extra-verbale ?), car ce débat est celui de la philosophie de l'esprit (la pensée existe-t-elle en dehors des mots ?). **La hiérarchie se modifie** en fonction des variations du contexte pragmatique qui entoure le sujet : cette hiérarchie est soumise aux événements sensibles du contexte (par « sensibles », on entend qui ont lieu physiquement dans l'espace-temps du contexte) tels que l'arrivée d'une personne ou sa prise de parole. Un événement comme «Russel surgit » ou «Russel vient de nous faire la morale »<sup>27</sup>, place l'objet Russel au premier rang de la hiérarchie des informations. Si après l'événement «Russel vient de partir », j'utilise le pronom «il », l'objet «Russel » sera soumis à la condition qu'impose le sens de «il » (probablement quelque chose comme «est un tiers et...») et s'il remplit la condition, il sera la dénotation du mot «il ». L'objet « Russel » n'est pourtant pas le seul objet que je connaisse qui puisse être dénoté par « il » : pourquoi lui et pas un autre ? Pourquoi pas un élève qui passe devant mon ami et moi ? Pourquoi pas un ami néo-zélandais qui se trouve au même moment à Auckland ? Parce que cet élève n'occupe pas une place importante dans la hiérarchie des informations pragmatiques du moment, contrairement à Russel.

- B. Le pronom « il » impose bien une condition quant au genre (sexe) de l'objet dénoté et à sa position face au locuteur et la l'interlocuteur (l'objet est un tiers),** mais la quantité d'objets remplissant ces conditions étant infinie, **seuls les objets saillant dans un contexte donné seront potentiellement dénotés.** La signification linguistique de « il » doit être semblable à :

SGN («il ») = (« l'objet le plus saillant, de genre masculin, étant un tiers »)

- C.** Par ailleurs, les énoncés, puisqu'ils présupposent leur propre énonciation, appartiennent au monde : **les informations touchant aux événements perceptibles sensoriellement ne sont pas les seules pertinentes. Le langage, lui aussi, véhicule un contexte pragmatique, voire plusieurs contextes pragmatiques :** pragmatique, car les informations qu'il véhicule ne sont pas intrinsèques à sa syntaxe ou à d'autres propriétés sémantiques, mais sont transmises par son intermédiaire. Jusqu'à présent, nous avons principalement porté notre attention sur le cas simple, où les locuteurs ne parlent que du contexte pragmatique sensoriel qui les entoure. Mais, ces mêmes locuteurs, tout en se situant physiquement dans un contexte (a) peuvent parler d'un contexte sensoriel (b), ou même, d'un contexte irréel (c). Deux exemples :

Expl : Je raconte à une amie très proche, les pérégrinations narrateur des Nourritures Terrestres de Gide, personnage fictif. Je fais référence à un contexte (b), qui n'est pas le contexte (a) dans lequel je parle à mon amie. Néanmoins, ce personnage occupe dans la hiérarchie des informations pragmatiques de mon amie, ainsi que dans la mienne, une place prédominante. Si mon amie dit :

*C'est vrai : Il est phénoménal !*

*« Il » dénote, sans le moindre doute, le narrateur, bien que d'autres objets, appartenant au contexte (a), par exemple, un homme qui passe devant nous, auraient pu être dénotés.*

*Expl : Je lis à un enfant Le Petit Prince de Saint-Exupéry.*

*Moi : « S'il vous plaît, dessine-moi un mouton. »*

*L'enfant à qui je lis l'histoire : « Pourquoi i' veut qu'on lui dessine un mouton? »*

*De nouveau, il est évident que « il » dénote le petit prince, qui appartient au contexte fictionnel (c) et personne d'autre, bien qu'il aurait pu dénoter un objet du contexte réel (a) où l'enfant et moi nous trouvons.*

*Si cet ensemble d'informations sur les contextes ne semble pas distinguer les informations sensorielles des informations transmises par la langue, pourquoi devrions-nous suivre Kaplan en parlant de « bound variable », dans un cas, et de démonstratif, dans l'autre ?*

- D.** *Un échange verbal dans un contexte c crée une **atmosphère pragmatique**, les deux interlocuteurs partagent un certain nombre d'informations (toutefois, l'un peut en saisir plus que l'autre, selon son degré d'attention, par exemple) qui leur permet d'utiliser des mots qu'on pourrait assimiler à des « slots » **que le contexte remplit et qui servent à rappeler à l'interlocuteur qu'on parle toujours du même objet**: comme la dénotation est évidente dans le contexte, il suffit d'utiliser un élément de rappel du type « il » qui ne ravive pas la saillance pragmatique de l'objet dénoté dans*

<sup>27</sup> Nous exprimons les événements sous forme de phrase, faute de mieux

*la même mesure qu'un nom non-indexical, puisqu'il n'est pas nécessaire de le faire. Si on utilise « il » en lieu et place d'un nom non-indexical, c'est justement parce que l'on juge superflu de faire ressortir (de rendre saillant) à nouveau l'objet.*

*En conclusion, l'emploi du pronom « il » semble, lorsqu'il n'est pas explétif (par exemple, dans « Il fait un temps merveilleux ! ») constamment assimilable au comportement des démonstratifs.*

*La distinction de Kaplan et d'autres aboutit même à des étrangetés telles que la suivante :*

*Expl : Je lis encore et toujours Le Petit Prince au même enfant :*

*Moi : «Et le petit prince dit qu'il voulait qu'on lui dessine un mouton.»<sup>28</sup>  
L'enfant à qui je lis l'histoire : « Pourquoi il veut qu'on lui dessine un mouton? »*

*Le premier « il » est une « bound variable » parce qu'il est intégré au texte, mais le second est un démonstratif. Or, si je décide de faire un livre où je relate les dialogues, au mot près, que j'ai entretenu avec cet enfant, le second « il » devient-il une « bound variable » ?.*

*Nous pouvons donc considérer « il » comme un démonstratif : ce pronom dénote un objet saillant de la hiérarchie des informations pragmatiques ; comme les autres démonstratifs, son sens impose des conditions aux objets potentiellement dénotés.*

*Avant de conclure, appliquons la distinction contenu/caractère de Kaplan au cas de « il » :*

*CHARACTER («il ») = (« réfère à l'objet le plus saillant, de genre masculin, étant un tiers, ... »)*

*Le caractère de « il » est instable : à des contextes différents, on associe des contenus différents. Par contre, la notion de contenu est imperceptible dans le cas de termes directement référentiels : les circonstances d'évaluation ne modifient pas l'extension de l'expression. Enfin, il ne faut pas oublier que « il » étant un démonstratif, il y a une démonstration (implicite ou explicite) qui porte sur l'objet saillant.*

*Enfin, considérer « il » comme un pronom démonstratif, n'est pas tout à fait incongru : étymologiquement le « il » français, le « ele » portugais, le « él » espagnol procèdent de l'adjectif-pronom démonstratif « ille », qui se réfère au tiers, par opposition à « hic », le locuteur ou ce qui le concerne, et « iste » l'interlocuteur ou ce qui le concerne (cf. note 19).*

*Deux éléments sur lequel je n'ai pas insisté : l'emploi de « il » est aussi permis par une faculté de l'auditeur. Ce dernier, à partir des informations données par le locuteur et le contexte d'énonciation, est capable d'inférer partiellement la suite du discours qu'il écoute. Par contre, un auditeur peu attentif, risque de ne plus savoir à qui « il » se réfère.*

*Enfin, le fait que le langage puisse véhiculer des contextes passés ou fictionnels témoigne d'une facette essentielle de la langue : elle est indispensable à la fiction et est capable de faire primer un contexte non-sensible, non-immédiat (fictionnel ou passé) sur un contexte sensible. Lire un livre, c'est s'évader n'est donc pas un topos gratuit de la dissertation française.*

*Giorgione était-il aussi grand que ça ?*

*Un problème est soulevé par la phrase suivante :*

*« Giorgione was so-called because of his size .»*

*L'expression « so-called » s'applique à Giorgione, tout en renvoyant au nom propre « Giorgione ». On peut considérer le problème en reformulant la phrase, sous une forme plus semblable à celle du français :*

*«Giorgione was called that way because of his size ».*

*«Giorgione était appelé ainsi à cause de sa taille.»*

*Il apparaît clairement que « so-called » se compose de deux éléments : un adverbe et un participe passé. D'un côté, « was called » s'applique à la dénotation de « Giorgione », ce qui explique l'absence de guillemets autour du nom propre, de l'autre, « that way » renvoie non pas à la dénotation de « Giorgione », mais à l'expression-*

---

<sup>28</sup> Cette phrase n'est pas citée de l'ouvrage, mais est une invention adaptée à la discussion.

même («Giorgione», avec les guillemets dans la phrase-même, et plus précisément au suffixe « -ne »).  
Reformulons encore une fois la phrase :

«Giorgione was called « Giorgione » because of his size .»

Les guillemets sont-elles nécessaires autour de la seconde occurrence du prénom ? Si l'on veut être systématique et cohérent, oui, mais l'usage a plutôt tendance à omettre les guillemets. Quoiqu'il en soit, on voit que l'utilisation de l'adverbe « so » ne peut pas, si on le substitue à « « Giorgione » », marquer la présence de guillemets. De plus, la substitution peut paraître étrange : « so » est un adverbe, mais il peut substituer un nom dans la phrase ? Il semble que la présence de guillemets autour du nom modifie son rôle, ce qui correspond à l'idée de Frege, selon lequel les éléments d'une citation au style direct dénotent les expressions et non les dénotations habituelles.

En réalité, on voit que « so » insiste sur le mode de réalisation du prédicat « was called », sur la manière dont on appelle Giorgione. Or, en mettant des guillemets autour du mot « Giorgione », on insiste sur l'expression qui sert à nommer Giorgione.

Reste à souligner la nature de « so » : est-ce un indexical ou plutôt l'équivalent adverbial d'une « bound variable » ? De nouveau, il faut repenser à la hiérarchie des informations pragmatiques et au fait que tout énoncé fait partie du monde : au moment où j'entends une phrase, j'apprends son contenu propositionnel, mais j'ai aussi accès à des informations sur l'énoncé même, sa structure, sur les mots qui la forme. Or, après « was called », j'attends soit un adverbe, soit une expression citée. Dans notre cas, c'est un adverbe de manière qui fait référence à une manière, à un mode de réalisation précédemment évoqué. Cet adverbe « so », lié à « was called », exige un mode de nomination qui soit « saillant » : le plus saillant, dans notre exemple, est évidemment la nomination du dernier nom propre cité.

Il est important de noter que « so » dénote la manière d'appeler Giorgione, i.e. l'expression « Giorgione » et non un élément de la phrase, bien que l'énoncé communique les informations pragmatiques pour que « so » puisse dénoter cette manière. Comment « so » peut-il dénoter un élément absent ? C'est que « so » renvoie directement à ce que le locuteur de la phrase vient de faire, c'est-à-dire, nommer Giorgio « Giorgione ». On sent que « so » nous permet de sortir de l'énoncé : c'est un mot de l'énoncé qui renvoie à l'énoncé lui-même.

« So » est donc à rapprocher des démonstratifs que décrivent Perry et Kaplan, dans la mesure, où ils entretiennent une relation directe avec le contexte de l'énonciation ou le contexte décrit par l'énoncé (cf. précédemment : contexte de l'énonciation, contexte rapporté et contexte fictionnel). Si on considère l'énoncé « Dans la présente phrase, je n'appelle pas Giorgione ainsi »<sup>29</sup>, si « ainsi » se réfère à l'acte de dénomination que le locuteur vient de faire («Giorgione»), il y a contradiction performative. C'est pourquoi, un destinataire comprendra rarement qu'« ainsi » se réfère à cet acte de dénomination ; il cherchera un autre référent possible.

Une question intéressante : l'usage de « so » est-il le symétrique à l'usage des guillemets ? Les guillemets marquent le fait que l'on utilise un métalangage à un degré n (n paire de guillemets autour d'une même expression, correspondent à un métalangage de degré n).

METALANGAGE (deg. n) < LANGAGE < MONDE (objets)

$A < B$  signifie «A porte sur B»

Les guillemets peuvent annoncer l'utilisation d'un métalangage, mais ne limite pas le type d'unité sur laquelle le métalangage porte : il peut s'agir d'un mot, d'une phrase, plus précisément, d'un mot—type, ou d'un mot-occurrence, d'un énoncé-type, d'un énoncé-occurrence, ou d'une proposition.

« So » a une utilisation plus précise : il parle du langage, mais du langage dans ses réalisations en tant qu'objet spatio-temporel, i.e., en tant qu'énoncé-occurrence, ou plus précisément, « so » dénote la performance de l'énoncé-occurrence. Il s'agit donc d'un élément du langage qui décrit un acte dans le monde, plutôt que d'un élément appartenant à un métalangage<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> L'exemple n'est peut-être pas très expressif : il faudrait un marqueur d'aspect pour insister sur le caractère ponctuel de l'énoncé : sans quoi, la contradiction n'est pas évidente (le présent peut indiquer une habitude, une généralité, un acte imminent ou, dans notre cas, l'acte présent et ponctuel.)

<sup>30</sup> La distinction entre métalangage et langage qui porte sur un acte de langage, donc sur le monde peut être contestée : on peut élargir la notion de métalangage et considérer que ce dernier cas est une forme de métalangage. Mais la notion devient floue.

## Existence vs Réalité<sup>31</sup>

Le langage est trompeur : il est un obstacle à la découverte de la vérité... C'est à cause de ce *credo* incessant que Frege omet de mentionner la force de la langue : elle est le premier moyen qu'ait trouvé l'homme pour repousser les frontières de *l'existant*. Toute fiction est tributaire du signe et plus particulièrement des mots. Nous chercherons à démontrer que a) « tout objet irréel existe » est vrai

*l'existence n'est pas synonyme de la réalité*

b) *la vérité se confond avec le fictionnel (abstraction =fiction explicative)*

*Il peut paraître étrange de défendre la thèse suivante : tout objet irréel existe, au même titre que tout objet réel. A vrai dire, c'est plutôt la thèse inverse qui est surprenante ; le nombre impressionnant d'entités irréelles qui nous entourent n'existe-il pas forcément ? Certains répliqueront que ces entités n'existent pas parce qu'elles ne sont pas matérielles. A quoi on peut rétorquer : comment expliquer que des entités irréelles ont pu être à l'origine de modifications matérielles majeures au cours de l'histoire ? Par exemple, si l'on découvre que le Christ n'a pas existé, qu'il n'était qu'une invention, une fiction, comment expliquerait-on l'histoire de l'Europe et du Monde ?*

*Dans une relation causale, du type Si p alors q et si non-p, alors non-q, on doit exiger que p existe si q est vérifié.*

*Il faudrait également distinguer les fictions pures, si elles existent, des fictions qui comblent les lacunes de notre savoir : nous vivons dans une constante spéculation. Une fiction pure est, par exemple, un roman : il y a évidemment des éléments biographiques dans tout œuvre, mais la pureté a plutôt trait à la fin de la fiction. Le caractère fictionnel d'un roman n'a pas pour but de combler une ignorance face au monde réel, mais, quelque part, il se suffit à lui-même.*

*D'autres fictions sont des extrapolations de la réalité : par exemple, je passe dans un ruelle chaque jour ; chaque jour, donc, un homme assis sur un perron pleure. Je ne pourrais pas m'empêcher de spéculer, d'imaginer les raisons de ces pleurs. Et, à mes yeux, bien que je sache que les raisons imaginées par moi-même sont probablement fausses, peut-être influenceront-elles mon comportement. Cet exemple n'est pas très explicite, mais prenons en un autre : un regard lors d'une discussion. Tout le monde a connu le regard désapprobateur d'un professeur, dans une situation donnée : mais ce qui me permet de dire que ce regard était désapprobateur, c'est la fiction explicative du réel que j'invente. Ici, contrairement au cas du roman, le but de la fiction est d'expliquer la réalité, faute de la connaître dans sa totalité. Dès le moment où l'on admet que connaître la totalité de la réalité est impossible puisque la réalité est infinie (non seulement connaître l'infiniment petit et l'infiniment grand est impossible (synchronique), mais aussi connaître le passé et l'avenir dans sa totalité est impossible (diachronique)).*

*Entre fiction explicative et fiction pure, la réalité n'occupe finalement qu'une place limitée, ou du moins la connaissance effective de la réalité est submergée par les extrapolations spéculatives qui ne peuvent que se développer. Dès que je pense à quelque chose de nouveau d'un point de vue ou un autre, j'agrandis l'ensemble de ce qui existe.*

*L'existence du fictif est indubitable : chaque « fait » est susceptible d'être interprété à l'infini : peut-être que mon professeur n'avait pas voulu jeter un regard désapprobateur, peut-être me suis-je trompé. Néanmoins, ce regard que je crois tel ou tel, influencera mes actes ; peut-être, serais-je triste à cause de ce regard, je déciderai de ne pas sortir le soir-même et je mourrai dans mon appartement au cours d'un incendie.*

*Cette perspective s'oppose à celle de Russel et tente de rendre compte de la différence entre l'énoncé « Ulysse est rusé » et «Ulysse a toujours son portable avec lui ». Le premier ne semble-t-il pas plus vrai que le second? En tout cas, on aimerait ne pas attribuer la même valeur de vérité aux deux énoncés.*

### *Quelques implications peu analytiques*

Un philosophe qui ne croit pas à l'existence d'un 3<sup>ème</sup> règne ou qui se centre sur la perspective de la 1<sup>ère</sup> personne et non de la 3<sup>ème</sup> personne –ce qui est légitime, car, quoiqu'on en dise, *je suis le centre du monde, je perçois, je vis le monde à la 1<sup>ère</sup> personne*- en arrivera à dire : « *Je suis condamné à exister* », puisque dans cette optique, « j'existe » est de mon point de vue *nécessaire* : je ne me soucie pas de savoir si un monde où je n'existe pas est possible, car ce monde ne *peut exister pour moi*. Afin qu'un monde possible *existe pour moi*, il faut au moins que je puisse être en relation avec ce monde.

<sup>31</sup> Si vous ne comprenez pas, méprisez, ou ne voyez pas l'intérêt de ces dernières conclusions, il convient de les oublier...au moment où j'écris, il est tard...

Bref, un monde possible où je n'existe pas peut exister, sans doute ; mais, il ne peut *exister pour moi*. Or, on admettra facilement que le mode de *l'existence pour moi* est bien plus pertinent pour moi, que le mode de l'existence à la 3<sup>ème</sup> personne.

En conclusion, « j'existe » est nécessaire et tautologique, car vrai dans tout monde *possible pour moi* (comme  $1+1=2$  est une tautologie logique, c'est à dire une tautologie à la 3<sup>ème</sup> personne.) et je ne m'intéresse pas aux mondes *impossibles pour moi*, pour la simple et bonne raison, qu'ils sont impossibles. Bref, même à l'article de la mort, « *Je suis condamné à exister* ».

On peut même aller plus loin : dans la locution « j'existe », « existe » ne peut pas être un prédicat, mais doit être quelque chose d'exprimable en fonction de « je » Comme l'a dit *le plus grand philosophe du monde*, à savoir Fine,  $x=x$  diffère de  $x=y$ , en ce que  $x$  est directement exprimable en fonction de  $x$ , contrairement à  $y$ . Or, l'énoncé « J'existe » n'est pas informatif, mais tautologique. Il est donc de la forme  $x=x$ .

« Je » prédique peut-être plus que ne le fait « existe », dans la mesure où je ne peux concevoir l'existence qu'en fonction de moi. L'existence est une extrapolation de *l'existence pour moi*. C'est peut-être cela qui frappe : en disant « j'existe », je ne dis pas seulement « *j'existe pour moi* », mais « existence est *existence pour-moi* » ou « existence = *existence pour moi* ». En quelque sorte, je dis « pour que vous existiez, vous devez *exister pour moi*. ». Résultat qui paraît évident : du point de vue omniscient et objectif, ou celui d'un dieu ou de Dieu, « J'existe » n'est pas nécessaire. Mais, si l'on passe de la 3<sup>ème</sup> personne à la 1<sup>ère</sup> personne, il y a nécessité.

Objet : Actes performatifs ; approche conventionnaliste.

Sujet : Peut-on faire des paris, des promesses, des menaces conditionnels ? Quelle différence existe-t-il entre la forme **je [verbe performatif] que si p, alors q** et la forme **si p, alors je [verbe performatif] que p** ?

## Introduction

**A.1. La question** // La facette purement linguistique des actes performatifs explicites est caractérisée par des propriétés morphologiques récurrentes : le noyau de l'expression est un verbe à la 1<sup>ère</sup> personne au présent de l'indicatif. Ces actes explicites sont donc directement liés à un contexte d'énonciation/action (énonciation ou pragmarhème<sup>32</sup>, puisque les deux vont de pair) et, notamment, au temps de la performance. On peut également dire qu'ils ne sont valables que dans le monde possible actualisé (le monde réel parmi les mondes possibles) : par exemple, si je parie que demain un arbre énorme à fleurs mauves se mettra à pousser dans votre chambre et que cela ne se produit pas, je ne pourrai pas dire : « J'ai gagné car dans le monde possible m(i)<sup>33</sup> différent de m®, un arbre à fleurs mauves a élu domicile à quelques centimètres de votre lit! Bref, à tout acte performatif explicite, on associe, au moins, un contexte d'énonciation, dont le locuteur, et le monde possible actualisé.

Mais est-il possible de réaliser des actes de paroles différés ou conditionnés? De parier sur l'évolution du monde, si tel événement se produit? En termes techniques:

Peut-on faire des paris, des promesses, des menaces conditionnels ? Quelle différence existe-t-il entre la forme **je [verbe performatif, à la 1<sup>ère</sup> personne, ind. présent] que si p, alors q** et la forme **si p, alors je [verbe performatif, à la 1<sup>ère</sup> personne, ind. présent] que p** ?

Voilà typiquement une question dépourvue de tout intérêt, une question dont la réponse ne semble demander aucun raisonnement particulier ! Pourtant, cette simple interrogation posera des problèmes à plusieurs niveaux .

**Pour la discussion qui nous occupe nous traiterons avant tout du cas du pari et de la promesse** ; la menace paraît, à prime abord, relever d'un mécanisme plus complexe, qu'il convient de traiter indépendamment de la problématique des propositions hypothétiques.

**A.2. La méthode** // Nous allons supposer que nous avons une connaissance intuitive de ce qu'est un pari et une promesse (dès maintenant on écrira PARESSÉ<sup>34</sup>, pour **PARI** et prom**ESSE**, afin de désigner ces deux actes), que, de manière globale, un occidental est capable de distinguer un PARESSÉ conventionnel d'un PARESSÉ nul et non avenu, dans le cadre d'une société européenne ou d'inspiration européenne. Le PARESSÉ est un acte régi par des conventions<sup>35</sup> ; nous maîtrisons ces conventions et sommes, par voie de conséquence, capables de distinguer ce qui est PARESSÉ de ce qui ne l'est pas. A partir de là, nous saurons quand un PARESSÉ est intuitivement réalisé, quand il ne l'est pas, quand il est, dans le cas du pari, gagné et, dans le cas de la promesse, tenu et quand il ne l'est pas. Après avoir décrit le comportement des actes PARESSÉ, on le formalisera : une théorie philosophique au sujet d'un acte conventionnel doit être *empiriquement* adéquate aux réalisations quotidiennes de ces actes.

L'objectif de ce travail est de mêler cette première problématique aux locutions de la forme « Si p, alors q ». Nous verrons dans quelle mesure les exigences de la convention coïncident avec les théories sur les énoncés hypothétiques réels (indicative conditionals), au sein desquels il faut distinguer les implications ponctuelles des implications éternelles. Par la suite, on devrait considérer le cas des propositions hypothétiques potentielles et irréelles (counterfactuals).

Il sera difficile d'obtenir un résultat quelconque, dans la mesure où les hypothétiques restent un sujet controversé, où n'émerge aucun paradigme dominant et entièrement satisfaisant.

## B.I, Réflexion: première facette «Je PARESSÉ que si p, alors q »

**B.I.a. Intuitivement parlant** // Il semble conforme aux conventions de dire que les tableaux suivants sont vérifiés:

« Je parie que si p, alors q. »

			<b>pari</b>	
<b>p</b>	<b>q</b>	<b>réalisé</b>	<b>gagné</b>	<b>p -&gt; q</b>

<sup>32</sup> © Pé-Curto Alain : pragmarhème est évidemment plus cryptique: je l'utiliserai par vanité.

<sup>33</sup> Dans ce travail, j'adopte la notation suivante : m(i) est le monde possible décrit par l'ensemble i de propositions ou, mieux, afin de garantir une indépendance de mon texte face aux diverses définitions des mondes possibles, on dira que m(i) désigne un monde possible où i correspond à l'ensemble des traits pertinents du monde possible en question –pertinents selon votre définition du terme «monde possible»- pour distinguer m(i) de m(j), où i n'est pas égal à j. «m®» désigne le monde réel ou le monde actualisé.

Pour ne pas rompre mes promesses –démontrer que j'enfreins régulièrement, peut-être constamment, les maximes conversationnelles de pertinence et de concision de Grice (cette incise le prouve doublement et cette parenthèse triplement)-, je dois rappeler que la notion de monde possible reste sujette à controverse : aucune définition universellement acceptée n'existe et sa validité au sein de l'argumentation philosophique reste incertaine: la philosophie analytique, méthodologiquement parlant, vise à la clarté et à la plausibilité ; « métaphysique » est, au sein de ce courant, un terme humoristique, un *one-word-joke* ; les philosophes archaïques (i.e. d'avant-guerre, Frege excepté) étaient victimes d'une mystérieuse crispation et se fourvoyaient, trompés par leur propre obscurité argumentative. Mais, à ma grande surprise, lorsque, par exemple, Putnam invoque des mondes possibles habités par des Superspartiates, des êtres bizarres ou d'éventuels extraterrestres pour défendre sa thèse dans [Putnam Hilary, « Brains and behavior », *Mind, Language and Reality, Philosophical Papers*, vol.2, Cambridge university Press, London, 1975] il est, semble-t-il, légitime de considérer son argument.

<sup>34</sup> Le mot PARESSÉ change de catégories grammaticales au cours du travail (verbe, substantif ou adjectif). Une seule consigne et un seul critère pour la détermination de la catégorie à chaque occurrence du terme : *Make it sensible !*

<sup>35</sup> J'opte pour une perspective conventionnelle des actes de parole, car elle s'insère dans mon argumentation; en réalité, la thématique développée par Grice me semble plus riche.

1	1	1	1	1
1	0	1	0	0
0	1	0	-	1
0	0	0	-	1

« Je promets que si p, alors q. »

<i>promesse</i>				
<i>p</i>	<i>q</i>	<i>réalisée</i>	<i>tenue</i>	<i>p -&gt; q</i>
1	1	1	1	1
1	0	1	0	0
0	1	0	-	1
0	0	0	-	1

**B.1.b. Convention et/ou logique ! ?** // Tout d'abord, il apparaît qu'il était justifié de traiter simultanément les actes de promesse et de pari, puisque les deux actes ont les mêmes exigences concernant la vérité de p et de q en vue de leur réalisation. La relation « p->q » a été traitée en accord avec les exigences de la logique traditionnelle : si l'on adhère à la théorie de Philôn<sup>36</sup>, que décrit Sanford [1], la locution « Si p, alors q » est équivalente, du moins coextensive avec la relation « p->q » - « p->q » étant vrai en vertu des valeurs de vérité de p et q, « si p, alors q » ne saurait être faux, réciproquement et inversement. Il s'agit d'un traitement vérifonctionnel [Sanford : truth-functional], puisque la vérité de la phrase entière « si p, alors q » dépend de la vérité des propositions p et q<sup>37</sup>. Les problèmes que pose une telle théorie – bien trop permissive – avait déjà été relevés dans l'antiquité et la problématique en était déjà une à l'époque : en effet, une phrase du type « si p, alors q » est fautive et seulement si p est vrai et q faux ; le principe de bivalence aidant, dans tous les autres cas, la phrase est vraie. Mais, voyons, à titre d'exemples quels problèmes soulèvent les hypothétiques incluant des actes de paroles ou inclus dans des actes de parole.

Si l'on choisit une autre approche intuitive, on aboutit à une contradiction : « **Je PARESSE que r.** »

Il paraît correct de dire que si r est vraie (i.e., selon les thèses vérificationnistes, que l'état de choses décrit par r est effectivement le cas), alors le pari est gagné, donc réalisé, et respectivement la promesse est tenue, et donc a été réalisée. Toutefois, les tableaux ci-dessus nous le montrent, la logique traditionnelle est tenue de considérer comme vraie la proposition « p->q » dans le cas où on a non-p, indépendamment de la réalisation de q.

(1) Je promets que, si maintenant le texte que vous lisez se liquéfie et disparaît sous vos yeux, que les lettres s'entrelacent et forment un visage en larmes, vous assisterez à la Révélation.

Si vous pouvez lire cette ligne, c'est bien que le texte ne s'est pas liquéfié. J'ai – la logique le dit – tenu ma promesse : r étant vraie, la promesse est tenue, donc réalisée. Dubitatif ? Ce résultat est, j'en conviens, inacceptable. Encore plus inacceptable est l'exemple que Sanford attribue à Sextus et que j'insère dans le contexte d'un PARESSE :

(2) <Je parie que> si les éléments atomiques des choses n'existent pas, alors les éléments atomiques des choses existent<sup>38</sup>.

Acceptons l'invitation de Sanford et supposons que *les éléments atomiques des choses* existent : Hourrah ! J'ai gagné mon pari – c'est Philôn qui le dit. On comprend pourquoi un tel traitement n'a pas été accepté par tous : Chrysippus, par exemple, se voit attribué la pensée suivante :

(3) (And those who introduce connection or coherence say that) a conditional holds whenever the denial of its consequent is incompatible with its antecedent.<sup>39</sup>

Ce traitement a le *mérite* de me faire perdre mon pari en (2) : le philosophe, l'esprit d'abnégation dans la quête de la vérité ! Il a été adopté par les logiciens médiévaux et modernes, avant qu'au 19<sup>ème</sup>, le *Philonian revival* ne fasse du traitement de Philôn un poncif des livres de logique actuels.

**B.1.c Conclusion : face première** // A ce stade, il convient de souligner un fait intéressant ; dès l'antiquité, les principaux axes de la problématique étaient repérés :

- a. la compositionnalité de la valeur de vérité (truth-functionality)
- b. la nécessaire cohérence entre p et q ou l'incompatibilité entre non-q et p
- c. la notion de temps (ici, je fais référence à la théorie de Diodore : « a conditional holds in the Diodorean sense if and only if it holds at all times in the Philonian sense »<sup>40</sup>).

Mais revenons au présent. Voici quatre pistes de réflexion pour résoudre notre problème.

A. solutions considérant la valeur de vérité de « si p, alors q » comme centrale :

- (i) on ne peut pas confondre l'usage de la forme courante « si p, alors q » avec l'implication logique « p->q »
- (ii) il est nécessaire de formuler une nouvelle logique, au risque de renoncer au principe du tiers-exclu, en l'absence duquel, un sérieux travail de révision de la théorie mathématique s'imposera<sup>41</sup> ou il faut admettre une séparation nette entre deux formes de logique selon le domaine d'application : une logique intuitive et

une

<sup>36</sup> On trouvera dans [1] le contexte historique des personnages de l'antiquité que je citerai.

<sup>37</sup> Généralement les auteurs, dont Sanford, ne distinguent pas clairement p de « si p » : j'appellerai, peut-être par excès de prudence, p « p » et « si p » « protase » (et respectivement q « q » et « alors q » « apodose »).

<sup>38</sup> « If atomic elements of things do not exist, then atomic elements of things do exist. » [1] p.24

<sup>39</sup> [1] p.24

<sup>40</sup> [1] p.28

<sup>41</sup> Toutes les argumentations où la bivalence est utilisée devraient être retravaillées. Par exemple, les démonstrations par l'absurde seraient vicieuses.

logique mathématique, par exemple. Mais, cette dernière solution ferait perdre à la logique une grande part de sa valeur – elle deviendrait une construction non pertinente.

(iii) les performatifs explicites, ou du moins, les performatifs PARESSE, introduisent un contexte particulier qui influence le fonctionnement logique des locutions qui appartiennent à ce dernier.

B.solution modifiant l'approche du problème ; la valeur de vérité de l'hypothétique n'est pas centrale, mais son assertabilité l'est :

(1) un acte PARESSE porte sur l'assertabilité et non la valeur de vérité de A dans « je PARESSE que A ».

Penchons-nous sur A.(iii) : La locution « je PARESSE que... » fait-elle partie des expressions qui introduisent des contextes étranges, i.e., ceux capables de détruire un Frege? La notion de contexte indirect ou opaque reste vague, mais on peut utiliser le problème que rencontre Frege pour détecter un contexte particulier. Je dis en remplissant toutes les conditions de félicité imaginables par quelque auteur que ce soit :

(5) « Je parie que l'apocalypse est pour demain . »

Disons que je vais perdre le pari ; l'apocalypse n'est pas pour demain. « L'apocalypse est pour demain.» est donc un énoncé faux comme « C'était l'apocalypse hier. ». Appliquons le principe de substitutionnalité :

(6) « Je parie que l'apocalypse est pour demain. »

(7) « Je parie que c'était l'apocalypse hier. »

Sans avoir à soutenir qu'il s'agit d'un contexte indirect exemplaire, on constate que le même problème surgit avec « parier » et « croire », à savoir, qu'il ne peut y avoir substitution en fonction de la dénotation de la complétive. (6) est vraie tandis que (7) ne l'est pas. Lorsqu'on aura une théorie valable pour rendre compte des contextes indirects, on pourra se rappeler cette remarque et intégrer les résultats à ce cas particulier, mais peut-on s'arrêter à cette objection? Je ne le crois pas. En effet, même hors d'un tel contexte, l'attribution de la valeur de vérité « vraie » à une phrase hypothétique dont p n'est pas réalisé, apparaît contre-intuitif.

Les profils d'explication A.(i) et A.(ii) sont, à mes yeux, plus adéquats, mais l'un et l'autre dépassent – est-il nécessaire de le préciser? – les prétentions de ce travail. Accepter (i), sans autre, constituerait peut-être une explication ad hoc, puisqu'il est régulièrement possible d'établir une correspondance entre les deux formes ; de fait, la question se pose en d'autres termes : les logiciens ont développé une relation «->» ; la logique a pour but de formaliser et de clarifier un certain nombre de relations présentes dans le langage naturel ; en introduisant la relation «->», les logiciens ont-ils voulu formaliser les expressions de la forme « si p, alors q » ? Si la réponse est affirmative, alors, il est nécessaire de revoir la logique, car la formalisation est inadéquate, ou de considérer que « si p, alors q » est une forme ambiguë, dont on a formalisé un sens particulier et restreint.

La position (ii) a été défendue : de nombreux philosophes ont proposé d'autres traitements de « si p, alors q » : ces traitements octroient moins facilement la valeur de vérité « vraie » à une proposition hypothétique. Traditionnellement, on accepte l'équivalence entre l'implication classique et les conditionnels à l'indicatif que l'on interprète comme suit: **si p, alors q** <-> **p->q** <-> **non-p v q** ; ce qui garantit la bivalence, mais trahit une compréhension trop lâche de l'hypothétique. A vrai dire, formulée ainsi, la relation « p->q » porte un nom inapproprié : on ne demande pas que p implique q, mais que p soit toujours accompagné de q ; c'est une relation de concomitance et rien d'autre. Mais, en réalité, veut-on dire autre chose? Par exemple, une relation de causalité, ne se réduit-elle pas une relation de concomitance? En est-il de même pour l'implication ? Finalement, sommes-nous capables d'établir d'autres relations que les relations de concomitance<sup>42</sup> et d'analogie<sup>43</sup>?

## B.2. Réflexion : face seconde « Si p, je PARESSE que q »

A présent, portons notre attention non plus sur une hypothétique incluse dans le contexte introduit par un verbe PARESSE, mais sur une hypothétique incluant un verbe PARESSE. La question primordiale touche dans ce cas au temps du pragmarhème.

**B.2.a. Se souvenir** // Le même problème qu'en B.1. se pose pour les hypothétiques incluant un PARESSE, mais je ne le considérerai pas ici : je ne crois pas que l'inclusion d'un PARESSE soit pertinente. La problématique des conditionnels est d'ordre plus général.

**B.2.b Temps et Performance** // Commençons par un exemple éloquent:

(8) *Si, l'apocalypse venue, tu serres ma main aussi fort que tu le peux et que tu verses quelques larmes lors de mon Jugement, je te promets (de te donner) un bisou.*

Le problème est que l'apocalypse et donc p n'est pas encore réalisé: ai-je tout de même promis quelque chose ? Ai-je réalisé un acte performatif ? A priori, non. Je ne peux l'avoir réalisé, puisqu'il n'est pas sûr que l'apocalypse aura lieu : si je réalisais un acte performatif indépendamment de la réalisation de p au temps t(énonciation) = t(pragmarhème), il faudrait intégrer un mécanisme d'annulation rétroactive du pragmarhème, mécanisme qui interviendrait au temps t(vérification de p). Or « t(vérification de p) » peut être une expression exempte de référence (comme « le plus grand nombre naturel »): il est possible que jamais on<sup>44</sup> ne soit en mesure de dire si p n'a jamais, n'est jamais et ne sera jamais vraie. Pour éviter l'introduction d'un processus d'effacement rétroactif étrange et satisfaire la convention, les actes PARESSE sont conventionnellement nuls, si p n'est pas vérifié :

(9) *Si tu viens, je promets de garder le silence le plus total.*

Si tu ne viens pas, je ne me sentirai pas tenu de me taire. Conventionnellement, avant la réalisation de p, je ne considère pas que ma promesse est réalisée ; dans le même mouvement, si tu ne viens pas, je ne considérerai pas que j'ai dans un premier temps promis et que dans un second temps la promesse a été annulée rétroactivement : je n'ai simplement pas promis.

<sup>42</sup> La relation de concomitance relève de la signification naturelle chez Grice.

<sup>43</sup> La question est probablement naïve.

<sup>44</sup> «on» : il serait intéressant de s'interroger sur la nature de ce «on» ; comme dans toutes les théories objectivistes, il doit s'agir d'un Dieu omniscient ou des dieux omniscients. Encore, un des ces fragments où la tapisserie analytico-vérificionniste part en lambeaux.

A suivre notre intuition, l'acte performatif serait effectué uniquement au moment de la réalisation de p; c'est probablement la conception la plus proche du sens commun. Mais, de fait, en (5), je serai mort lors de la réalisation du pragmarhème. Si on refuse tout mécanisme d'effacement rétroactif du pragmarhème, dans quelle mesure peut-on m'accorder une performance après ma disparition? Etant donné le contexte religieux, la question est discutable. Mais, le problème se pose en l'absence d'une protase ontologiquement et religieusement engagée. Il est d'ailleurs courant : le testament est une forme de promesse valide ; même si l'on considère que la mort de l'auteur n'est suivie d'aucune forme de survivance chrétienne ou autre, la performance, l'acte de léguer devrait avoir lieu à l'instant précis de la mort, ce qui paraît inacceptable.

Le problème est double :

- (i) peut-on accepter la notion de causalité rétroactive ?
- (ii) peut-on accepter la notion de causalité rétroactive après disparition de l'auteur du PARESSE, i.e., la notion de causalité rétroactive telle que A(le pragmarhète) cause rétroactivement B(le pragmarhème), alors que A n'existe plus ou, pour ne pas me compromettre envers une théorie particulière de l'existence, alors que A est mort?

Si on répond par l'affirmative à (i), on pourra défendre une réponse positive à (ii).

**B.2.c. Conclusion : face seconde** // l'acte performatif est purement social ; il n'engage pas un *objet* du monde, un être humain dénoué de toute qualité<sup>45</sup>, mais l'être humain inséré dans un tissu social : la promesse ou le pari engage la *facette* sociale de l'auteur du PARESSE. Peut-être est-il légitime de parler d'une somme de propriétés, d'une entité socio-juridique qui se superpose à l'objet pur kripkéen (si ce dernier existe en soi réellement, ce dont je doute). Pour le cas du legs, on peut dire que c'est la personne juridique qui s'engage. La mort de l'objet pur ne détruit pas l'entité juridique qui n'est, de fait, que le produit des propriétés qui lui sont attribuées par les autres entités juridiques encore vivantes. Cette solution est ontologiquement forte ou ontologiquement étrange aux yeux de certains. Son seul mérite : il n'y a pas réellement de causalité rétroactive, car c'est l'entité juridique encore existante qui réalise l'acte ou à qui l'environnement juridique attribue l'acte. Le dernier terme de cette disjonction est intéressant : on éviterait également la causalité par un être curieux –l'être juridique- pour la remplacer par une causalité classique. C'est l'environnement juridique –i.e. des êtres humains vivants- qui accomplit l'acte d'attribution de l'acte de parole à une entité quasi-fictive, l'entité juridique ou sociale. Pour adopter cette solution, il faut, en conséquence, modifier la théorie des actes de paroles : elle ne s'appliquerait pas à un objet O mais à un objet O *qua facie juridica socialique*. L'option est cohérente : si je me marie à Genève, mon mariage ne m'engage certainement plus, si je décide de partir en congé sabbatique dans une communauté africaine. Voilà qui constitue une piste de réflexion ; mais j'aimerais affiner ma proposition et l'intégrer dans le contexte plus large d'un *nouveau* traitement de « si p, alors q »

### C. Une nouvelle approche de « si p, alors q »

Je vais proposer une *nouvelle* conception des expressions de la forme « si p, alors q », qui soit en mesure de dissoudre les problèmes abordés précédemment. « Nouvelle » et non, « nouvelle », car elle n'apporte rien de nouveau : je vais utiliser plusieurs solutions utilisées par des philosophes contemporains, quelques réflexions personnelles et sélectionner les idées que j'estime pertinentes pour obtenir une synthèse cohérente. Voici les aspects notionnels primordiaux:

1. les mondes possibles (état historique différent vs monde possible différent)
2. l'examen aspectuel et temporel des différents types d'hypothétiques (l'exemple raffiné du grec ancien ; pauvreté aspectuel des langues indoeuropéennes modernes)
3. Contingence et Indexicalité (les hypothétiques indexicales/contingentes vs les hypothétiques logiques/nécessaires (antecedent strengthening : expl. (8) antecedent strengthening masqué !))
4. l'implicature conversationnelle (inductive conditionals vs counterfactuals)
5. les attitudes épistémiques face aux actes performatifs inclus dans des hypothétiques ou incluant des hypothétiques (Peuvent-ils être réalisés à l'insu de l'auteur ! ?)
6. Coextensivité entre B.1 et B.2
7. Inclusion du problème des hypothétiques dans la classe des énoncés circonstanciels (ablatif absolu ou participe) ; théorie générale de l'énoncé circonstanciel ; lien avec la théorie de Récanati.
8. Remarques sur la notion de pouvoir ou d'image du pouvoir (diffusée par le pragmarhète) et les pragmarhèmes (la conventionnalité n'est qu'un déplacement de pouvoir similaire à celui qu'opère la Loi. Les dispositions permettent l'exception si le pragmarhète a autorité sur la convention ou autorité supérieure à celle de l'auteur de la convention ; -> relativité à l'autorité-> relativité à une société – Acte de baptême : le Cervin/le Matterhorn ; la Palestine/Israël)

Conclusion : (i) Importance du problème : lien entre le traitement des hypothétiques et la validité d'un argument.  
(ii) signification relative à un monde possible (résolution des expl. vus au cours de la dernière séance de T.P.)

Question: ENTAILMENT VS IMPLICATION ?

<sup>45</sup> Profitons de l'occasion pour poser une question lancinante : Qu'est-ce qu'un objet, et surtout un humain, indépendamment de ses propriétés ? La problématique est importante pour (1) la théorie des noms propres de Kripke (où il faut considérer un objet pur ou avec la seule propriété, dans le cas, par exemple, de l'humain, d'être le résultat de la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule.) (2) les modèles de l'indexicalité qui considèrent les objets de manière semblable (3) l'identité entre deux objets au sein de mondes possibles différents ou de deux états historiques d'un même monde possible – une réponse à (3), répondra probablement à (1) et (2). Le problème peut-être reformulé plus clairement : du moment que les nécessités de re n'existent pas (Quine), comment est-il possible de parler du même objet à travers des mondes possibles différents ? Aucune propriété nécessaire, i.e. fixe à travers les mondes possibles, ne garantit que nous avons à faire au même objet. Peut-on se contenter d'une relation de ressemblance? Probablement que non, car on se confronterait à des cas ambigus, à moins de trouver une théorie fixant les degrés de ressemblance de manière claire et univoque (bijective), de telle sorte que l'identification numérique de deux objets dans des mondes différents soit possible.

## D. Bibliographie :

*Ouvrages de base : vus en cours.*

*Ouvrages spécialisés (littérature secondaire) : l'ordre d'apparition indique l'importance de manière décroissante.*

**[1] Sanford David H.,** *If P, then Q: conditionals and the foundations of reasoning*, The Problems of Philosophy Their Past and Present, Routledge, London & New York, 1989 (ouvrage que j'ai largement utilisé ; apporte une perspective historique et une vision contemporaine du problème)

**[2] Jackson F.,** *Conditionals*, Oxford University Press, Oxford, 1991 (ouvrage que j'ai parcouru de manière sporadique ; constitue un recueil d'articles.

**[3]** Routledge Encyclopedia ( ? ? ? ) (j'ai consulté les articles sur les conditionnels pour avoir une vision globale du problème)

Objet: Grice Paul, *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, London, England, 1989

Sujet: Principes, Maximes & Implicatures: le statut de la règle chez Paul Grice.

### Discours de Prométhée

*Je n'aime pas les hommes ; j'aime ce qui les dévore .*

[...] toute pétition de principe est une affirmation de tempérament; car, où les principes manquent, là s'affirment le tempérament.

[...] et comme je dis qu'il faut affirmer son tempérament, je répète : je n'aime pas l'homme ; j'aime ce qui le dévore .- Or qui dévore l'homme ? - Son aigle. Donc, Messieurs, il faut avoir un aigle. Je pense que voilà qui est suffisamment démontré.

... Hélas ! je vois, Messieurs, que je vous ennuie ; certains bâillent. Je pourrais, il est vrai, placer ici quelques plaisanteries ; mais vous les sentiriez factices ; j'ai l'esprit irrémédiablement sérieux. – Je préfère laisser circuler quelques photographies libertines ; elles feront tenir tranquilles ceux que mes paroles ennui : ce qui me permettra de continuer.

André Gide, *Le Prométhée mal enchaîné*

## A, Introduction

**A.1. L'enjeu** // La langue n'existe pas en l'absence de qui la parle et de qui la comprend; ce ne sont pas tant les mots qui *veulent dire*, mais les hommes. C'est l'un des mérites de P. Grice que d'avoir restauré la souveraineté du locuteur dans le processus de la signification. Mais, cet « Oxonien » ne s'est pas contenté d'introduire une nouvelle vision de la signification : il a également révolutionné notre conception de la conversation. Dans « Logic and Conversation » (Grice 1967/-87 : 22 & sq.), l'auteur cherche à déterminer plus précisément le rapport entre les expressions *naturelles* du type « ne...pas », « et », « ou », « si », « tous », « quelques » (ou « au moins un »), « le » et leurs correspondants logiques  $\neg$ ,  $\vee$ ,  $\wedge$ ,  $\subset$ ,  $(\forall x)$ ,  $(\exists x)$ ,  $(\iota x)$ . Les deux groupes fonctionnent-ils de la même manière, quelles relations établir entre eux?

Le *formaliste* défend la supériorité des opérateurs artificiels qui participent de la construction d'un langage idéal, outil de la philosophie *éclairée*, car le langage naturel est imparfait et, malin génie qu'il est, il véhicule des conceptions métaphysiques erronées<sup>46</sup>.

L' *informaliste* récuse la subordination de la langue naturelle à la marche de la science et à la logique traditionnelle : il existe une logique « non simplifiée » [« unsimplified »], « plus ou moins non systématique » [« more or less unsystematic »] des expressions naturelles.

Grice ne veut pas trancher : à ses yeux, il n'y a pas de divergence entre les expressions naturelles et leurs correspondants logiques ; les différences superficielles peuvent être surmontées si l'on prête attention aux règles-mêmes de la conversation.

Grice introduit donc les « termes d'art » *impliciter* [« implicate »], *implicature* [« implicature »] et *implicatum* [« implicatum »]. Lorsqu'il y a *implicature* - cf *acte de sous-entendre* [« cf. implying »]- le locuteur *implicite* un *implicatum*, -cf. *ce qui est sous-entendu* [« cf. what is implied »]. L'énoncé possède une signification conventionnelle qui dépend éventuellement du contexte d'énonciation et de la signification occasionnelle donnée par le locuteur à une expression ambiguë (la référence doit être fixée) ; malgré le caractère conventionnel de la signification, sa détermination exige l'existence d'un processus herméneutique, d'un travail psychologique dont la nature reste à déterminer. Mais, au delà de *ce qui est dit*, il y a tout ce qu'un locuteur *implicite*.

Le participant peut impliciter un *implicatum* conventionnellement, auquel cas il y a *implicature* conventionnelle ; mais l'attention de Grice porte sur une sous-classe d'implicatures non-conventionnelles<sup>47</sup>, les implicatures conversationnelles, liées aux propriétés même de la conversation, chapeautées à leur tour par un « principe suprême », le Principe de Coopération [Cooperative Principle] (Grice 1967, 1987:26), que nous

46

Le *formaliste* (il convient de rappeler que Grice choisit de nous présenter des positions extrêmes, voire stéréotypées pour clarifier le débat) doit, tout au moins, répondre à une question de taille : les conceptions métaphysiques erronées sont-elles (i) communes à toutes les langues humaines ou sont-elles (ii) les parasites de langues originellement adéquates, parasites dont le foyer est la *mauvaise philosophie* (e.g. : le français, exemple horripilant, est une langue ravagée par des forces mal intentionnées ; l'une d'entre elles, est sans l'ombre d'un doute, la philosophie cartésienne, qui aux yeux d'un autre « Oxonien », Ryle, relève de l'absurdité.) ?

Si notre *logicien fondamentaliste* opte pour (i), il devra expliquer pourquoi tout langage humain naturel est fatalement voué à l'illusion métaphysique (il s'agit de l'hypothèse forte : la démonstration doit être logique)? Ou, il peut soutenir une hypothèse plus faible, i.e., la version empirique : les langues humaines réalisées sont toutes inadéquates au progrès philosophique, mais la possibilité d'une langue naturelle efficiente n'est pas exclue. Darwin dirait : nous aurions pu bénéficier d'une langue philosophiquement adéquate, mais, malheureusement, *par manque de chance*, toutes les langues réalisées sont philosophiquement trompeuses, tout en étant suffisamment adaptées pour qu'une évolution vers la clarté ne soit pas sélectionnée ; après tout, ce n'est pas la philosophie qui nourrit son homme. Dans ce cas, l'humanité semble manquer cruellement de chance, au regard du nombre de langues qui existent (synchroniquement) et qui ont existé (diachroniquement) : les prétendues aberrations linguistiques décrites par Ryle sont étonnement répandues. Enfin, s'il opte pour (ii), sa volonté de créer une langue artificielle n'est plus justifiée, car il suffit de choisir une langue dans laquelle Descartes n'a pas été traduit en vue de *renover* la philosophie ou plutôt de fonder la *bonne philosophie* (Vous aurez remarqué que les caractères italiques remplissent parfois la fonction de « scare quotes »).

<sup>47</sup> Cependant, Grice ne mentionne pas d'autres types d'implicatures non-conventionnelles.

désignerons désormais par le sigle COP. Le modèle de Grice est séduisant : intuitivement et empiriquement, il est vrai que nos conversations relèvent d'une forme de coopération. Cependant, la théorie de Grice est à l'origine d'une littérature abondante, dans l'espoir de détruire le Griceanisme ou de le préciser.

**A.2. La question** // Les maxims conversationnelles et le COP ont intrigué plus d'un philosophe ; on a notamment tenté de répondre à une question, à prime abord aisée,

**(1a) Quel est le statut des maxims conversationnelles? Sont-elles descriptives, normatives, motivationnelles et/ou cognitives (Davis 1998 : 25)?**

De ce problème de portée générale dépend la solution de l'énigme suivante :

**(1b) Les maxims sont-elles des propriétés nécessaires/intrinsèques/constitutives de toute forme de communication, voire de toute interaction sociale?**

Enfin, une fois le statut du modèle déterminé, on peut aborder des problèmes d'économie systémique :

**(2a) Doit-on conserver un unique principe général ?**

Si oui, (2b) est pertinente,

**(2b) Le principe général choisi est-il adéquat? Doit-on soumettre les maxims à des remaniements formels ou les hiérarchiser?**

**(2c) Comment gérer le « clash » des maxims, le « clash » des principes généraux, s'ils s'avèrent être plus d'un? Faut-il formuler un « métaprincape » (Davis 1998) régulateur?**

**A.3. La méthode** // Nous nous concentrerons sur les problèmes (1a), (1b) et (2a), en nous basant sur (Grice : 1967/-87 ; 1948/-57; 1976/-80;1987), le cours du semestre d'hiver 2002-2003 du professeur F.Recanati, les travaux pratiques donnés par le doctorant Ph.Keller, (Charolles: 1990), (Goffman : 1974) et, avant tout, la récente, exhaustive et incisive étude (Davis : 1998) *Implicature : Intention, convention and principle in the failure of Gricean theory*. Nous éviterons, dans la mesure du possible, d'entrer dans la rhétorique de ce dernier ouvrage, car s'y plonger serait le sujet d'un travail de bien plus grande envergure. Néanmoins, dans la mesure où Davis apporte une réponse à (1a) au cours de son raisonnement et aborde les questions (1b), (2a) et (2c), nous ne verront contraint de présenter brièvement son projet.

## **B. Réflexion**

**B.I. Le modèle de Grice** // L'auteur de *Studies in the Way of Words* énonce les règles de la conversation humaine dans « Logic and conversation » de la manière suivante (Grice 1967/-87:p.26 & sqq). Un principe général gouverne nos échanges linguistiques :

**Cooperative Principle** : Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged.

Ce principe est justifié par la rationalité intuitivement évidente du discours ; il se décline sous la forme de maxims spécifiques, la satisfaction desquelles garantit la coopérativité de l'échange; les maxims sont classés sous quatre catégories : Quantité, Qualité, Relation et Manière<sup>48</sup>. Ces catégories portent soit sur *ce qui est dit*, soit sur *ce qui est implicite*: Grice énonce une maxime générale relative la catégorie, ou des sousmaxims précises, ou, enfin, les deux.

**WS-maxims** (Maxims portant sur *ce qui est dit*)

**WS.QUAN. Quantity** : (non spécifiée)

1.Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange).

---

<sup>48</sup> Grice attribue ces quatre catégories à Kant.

2. Do not make your contribution more informative than is required.<sup>49</sup>

**WS.QUAL.N. Quality :** Try to make your contribution one that is true.

4. Do not say what you believe to be false.

5. Do not say that for which you lack evidence.

**WS.RELA. Relation :** Be relevant.

**WI-maxims** (Maxime portant sur *ce qui est implicite*)

**WI.MANN. Manner :** Be perspicuous.

1. Avoid obscurity of expression.

2. Avoid ambiguity.

3. Be brief (avoid unnecessary prolixity).

4. Be orderly.

Grice d'ajouter : « And one might need others. »

Premièrement, soulignons que la formulation des maxims se fait à l'impératif sous la forme de commandement pseudobibliques; Grice a volontairement donné à ces règles la coloration de préceptes moraux et, lui-même, le met en évidence dans « Retrospective Epilogue » (Grice 1987:370). Le modèle de formulation est le plus fréquemment le suivant:

**Catégorie:** maxime générale [Impératif affirmé:ordre]

**i. sousmaximes**

**[Impératif nié:défense]**

L'auteur ne propose pas d'agencement hiérarchique des maxims. Toutefois, il souligne que le respect de WS.QUAL.N.1 est une condition nécessaire, pour que les autres maxims «entrent en action» [« come into operation »] (ce qui justifie la présence de la lettre « N » ,pour *condition nécessaire*, dans notre code : l'utilisation de ce dernier n'est pas totalement gratuite ; il nous permettra de garder à l'esprit les caractéristiques de chaque maxime, lorsque le discours deviendra plus obscur).

L'approche de Grice est prospective : il est conscient des éventuels remaniements qu'il faudra apporter au modèle ; il souligne la nécessité de préciser la notion de pertinence, mais remet ce travail à plus tard. Sperber and Wilson (1986a) développent cet aspect de la théorie au point de faire de la pertinence, le principe central de la conversation ; (Goffman : 1974) travaillera sur l'influence des *faces* des participants, les exigences posées par leur préservation et octroyera à la politesse un rôle crucial. Grice avait conscience de ces différentes orientations de recherche, puisqu'il affirme que d'autres principes « esthétiques », « sociaux » ou « moraux » (e.g. « Be polite ») peuvent aussi générer des implicatures nonconventionnelles. Néanmoins, l'auteur croit que le discours est avant tout « adapté en vue de servir » [« adapted to serve »] et « employé en vue de servir » [« employed to serve »]. Le modèle est basé sur ce postulat; la finalité est d'obtenir un échange d'information d'une effectivité maximale [« maximally effective exchange of information »] et, par extension, d'influencer ou de diriger les actions d'autrui [« influencing or directing the actions of others »](Grice: *ibid.*: 28). Le langage est, semble-t-il, considéré comme un outil dont l'usage *est/doit être/est perçu comme étant/ est voulu comme*<sup>50</sup> rationnel et rationalisé. Grice exige à-vrai-dire plus que ne le ferait un évolutionniste: il ne se contente pas d'échanges informatifs *suffisamment* efficaces; on vise à l'efficacité *maximale*. L'usage de la langue n'est d'ailleurs pas le seul qui soit soumis à ce régime: la conversation est un cas ou une variété particulière de comportement orienté vers un but, un comportement rationnel [«special case or variety of purposive, indeed rational, behavior »] . D'ailleurs, Grice entrevoit la possibilité d'étendre les maxims conversationnelles à tout comportement social rationnel, ce qui aboutirait à un modèle comportemental généralisé des « transactions » [« transactions »] humaines.

On pourrait s'indigner d'un tel traitement de l'interaction sociale, mais

(i)Grice ne présente pas une thèse fermée, mais un projet de recherche et s'interroge lui-même sur les choix qu'il fait; il n'est à aucun moment *sectaire* (si ce n'est à l'égard d'une certaine Q\* et de son protégé).

(ii)l'aspiration à l'efficacité s'accorde extrêmement bien aux théories évolutionnistes élargies à l'être humain (ce que Darwin n'a pas forcément prôné) qui, du moins en ce qui concerne leurs principes fondamentaux, se

<sup>49</sup> (Grice émet des doutes quant à la nécessité de WS.QUAL.N.2. ; la sousmaxime est peut-être impliquée par la Maxime de Relation [« Relation »]).

<sup>50</sup> Tant que nous n'aurons pas répondu à la question (1a), ces contorsions seront de rigueur.

voient corroborées ou non falsifiées. Le paradigme génétique actuel du langage humain le classe parmi les *side-effects* (effets collatéraux; sous-produits) de l'évolution naturelle. Enfin, la nature fonctionnelle des maxims (cet aspect apparaîtra plus clairement par la suite) renforce l'analogie avec le Darwinisme.

Quelles justifications (et non preuve<sup>51</sup>) l'auteur apporte-t-il dans la défense de son modèle? - c'est à ce point que vont apparaître les premiers éléments de réponse à (1a):

- (j1) Il y a, tout d'abord, évidence empirique ; nous apprenons pendant l'enfance à converser de manière coopérative et nous conservons nos habitudes discursives au cours de notre vie.  
(j2) Mais Grice cherche une justification rationaliste de son modèle :

« I would like to be able to think of the standard type of conversational practice not merely as something that all or most do *in fact* follow, but as something that it is *reasonable* for us to follow, that we *should* not abandon. » (Grice : *ibid.* : 29)

Grice souligne la difficulté d'établir (j2). Néanmoins, grâce à cette remarque, il apparaît clairement que les maxims conversationnelles sont ici d'ordre motivationnel et cognitif. Pour éclaircir notre propos, voici un tableau qui généralise les types de règles distingués par (Davis 1998: 26) (à l'origine, le modèle est appliqué, entre autres, au COP):

### **Principle/Maxim : !p**

- Normative :** People *ought to* p.  
**Descriptive :** People *do* p.  
**Motivational :** People *intend to* p.  
**Cognitive :** People *believe they ought to* p.

On se limitera à ces distinctions, bien que Davis souligne qu'elles ne sont pas exhaustives. Davis précise également :

« [...] the principles must all be interpreted *nonuniversally*, as saying that people *generally* rather than *always* do/ought to/want to/... tell the truth. Interpreted universally, all the principles would be false. »

Ces quelques éclaircissements fournis, revenons à notre discussion. De fait, les maxims *ne sont pas* intrinsèquement normatives ou descriptives, ou autre, mais *endossent un rôle* normatif, descriptif, ou autre, au gré de leur insertion dans le modèle de Grice. En qualité de conclusion, (Davis *ibid.* : 189) dit :

« **As normative** rules, they (« Grice's Cooperative Principle, the associated maxims, and other conversational rules concerning politeness, style, and efficiency ») identify goals, people **try** to achieve in their speech, and to some extent people explicitly **try** to follow. Both forms of motivation lead to speech that contributes to the truth of the principles **as descriptive** generalizations. »<sup>52</sup>

Les maxims considérées sous leur aspect motivationnel et cognitif [«[...] something that it is *reasonable* for us to follow [...] »] justifie la pratique rationnelle de la conversation (et, par voie de conséquence, explique -on verra dans quelle mesure- la présence des implicatures conversationnelles, ce qui est l'objectif de l'essai de Grice). Hiérarchiquement, l'aspect cognitif offre un degré d'explication « plus profond » (Davis) que l'aspect motivationnel : il s'agit de la conscience de devoir p, donc, de devoir avoir l'intention de p. L'adéquation descriptive des maxims est le résultat des deux aspects que nous venons de citer. L'ambiguïté du mode choisi, l'impératif, pour la formulation des règles est à la source d'interprétation erronées de la théorie et aboutissent à une conception relativement vague : Davis argumente longuement pour contrebalancer le mépris de l'intention du locuteur dans la théorie conversationnelle de Grice qui y privilègue des principes psychosociaux généraux (par opposition à sa théorie de la signification où l'intention revêt un rôle central). L'interprétation avant tout motivationnelle et cognitive est donc tributaire de la validité de l'argumentation de Davis.

---

<sup>51</sup> Un tel modèle ne peut, à nos yeux, être démontré logiquement : il s'agit plutôt de le justifier et, pour adopter le vocabulaire de Chomsky, un autre rationaliste, de vérifier son « adéquation descriptive » et « explicative » : en effet, il serait aventureux de vouloir identifier *ce qui se passe réellement dans l'espace psychologique des participants au modèle explicatif* qui a pour seul objectif d'être empiriquement vérifié (Chomsky, lui, souhaite établir l'identification).

<sup>52</sup> Les caractères gras et italiques sont les nôtres.

La citation (Davis *ibid.* :189) résume ce que l'auteur conserve de la théorie Gricenne, en spécifiant clairement l'interprétation motivationnelle et cognitive des maxims. Mais, de nombreuses autres caractéristiques sont récusées par Davis :

« [...] the other principles of Grice's theory are all false. »

Les autres principes sont les suivants :

(i)TD (Theoretical Definition) la définition théorique de l'implicature en termes de COP

« A man who, by (in, when) saying (or **making as if to say**) that *p* has implicated that *q*, **may** be said to have conversationally implicated that *q*, provided that

(1) he is to be presumed to be observing the conversational maxims, or at least the COP ;

(2) the supposition that he is aware that, or thinks that, *q* is required in order to make his saying or making as if to say *p* (or doing so in *those* terms) consistent with this presumption ; and

(3) the speaker thinks (and would expect the hearer to think that the speaker thinks) that it is within the competence of the hearer to work out, or grasp intuitively, that the supposition mentioned in (2) is required. (Grice *ibid.*:30-31)

(ii)les conditions de

a. présomption de coopération [« cooperative presumption »]	cf. (i.1)
b. caractère déterminé [« determinacy »]	cf. (i.2)
c. de connaissance mutuelle [« mutual knowledge »]	cf. (i.3)

(iii) CA (Calculability Assumption) : les implicatures sont calculables ou dérivables à partir du COP. Le postulat est épistémologique: le destinataire a accès par dérivation à l'implicature).  
« The presence of a conversational implicature must be capable of being worked out » (Grice *ibid.*:31)

(vi)GA (Generative Assumption) : les implicatures conversationnelles sont générées par et prévisibles à partir des conditions en (ii); le postulat est ontologique et porte sur les implicatures particularisées.  
« Conversational implicatures exist because of the fact that the cooperative presumption, determinacy, and mutual knowledge conditions hold. » (Davis *ibid.*:17).

(vii)GR (Grice's Razor) ou (« Modified Occam's Razor » (Grice *ibid.* 3: 47)) : le postulat d'une implicature conversationnelle est préférable au postulat d'un élément conventionnel (e.g.: un second sens), car plus économique. «Senses are not to be multiplied beyond necessity »  
« Other things equal, it is preferable to postulate conversational implicatures rather than senses, conventional implicatures, or semantic presuppositions because conversational implicatures can be derived from independently motivated psychosocial principles. » (Davis *ibid.*:19)]. GR porte sur les implicatures généralisées.

Le raisonnement de Davis est complexe, exhaustif et long ; nous expliciterons la substance de son approche:

« In sum, Gricean theory fails because speaker implicature is a matter of intention, sentence implicature is a matter of convention, and neither is calculable from or generated by psychosocial principles. Conversational rules instead codify social goals motivating intentions and sustaining conventions. » (Davis *ibid.*: 190)

Néanmoins, il y a bel et bien un lien entre maxims et implicatures. Les maxims conversationnelles de Grice sont des « explications fonctionnelles » [« functional explanations »]. Dès lors, les implicatures conversationnelles ne peuvent être dérivées à partir des maxims : on ne peut inférer leur *pratique* sur la base d'explications fonctionnelles: GA est, en conséquence, incorrecte. Voici deux analogies aisément compréhensibles que propose (Davis *ibid.*:177):

Le principe de sélection naturelle explique fonctionnellement l'évolution des espèces : un trait apparaît et se maintient parce qu'il est en adéquation avec le milieu. Par contre, il est évident, qu'on ne peut inférer au moyen de ce principe l'apparition d'un trait particulier. Les mutations génétiques sont aléatoires. De même, les maxims ne peuvent être utilisées pour inférer l'utilisation d'une implicature conversationnelle. Une autre analogie (Davis *ibid.*:176) :

« We should no more expect specific implicature practices to be derivable from a specification of their function than we can expect American rules of the road to be derivable from the function of those conventions. »

(Davis *ibid.*:176)est démontré par le principe de bivalence et de nombreux contre-exemples.

(HAB) Hypothèse absurde: la dérivation est possible

### COJ => COR

(COR) Corollaire: alors tout corpus de lois qui a la même fonction que le code routier américain a des règles de circulation exactement identiques aux règles américaines, puisqu'elles dérivent et sont dérivables du même principe.

### COR=>CAB

(CAB) Conséquence absurde: tous les codes routiers sont identiques.

Contre-exemple: comme le dit Davis, les Britanniques ne roulent-ils pas à gauche ?<sup>53</sup>

Mais comment rendre compte de nos intuitions? Les maximes de Grice semblent avoir une relation privilégiée avec la notion d'implicature. Davis distingue deux facettes de cette relation.

D'un point de vue EXTERNE [« Externally »], se plier aux conventions implicaturlles, c'est participer coopérativement à une conversation orientée vers un but. L'infraction d'une maxime n'a pas la fonction que Grice lui a attribuée:

« [...]the flouting of a maxim, as in irony, does not serve to generate the implicature in any way. It is partly an aid to understanding, providing a blatant cue that one of the implicature conventions is being employed. Flouting also has entertainment value, making our utterances more interesting. Thus flouting a Grice's rule contributes to fulfillment of the Principle of Style. » (Davis, *ibid.*:173)

D'un point de vue INTERNE [« Internally »], les maximes de Grice définissent et expliquent fonctionnellement l'implicature: il ne s'agit pas simplement de communiquer, mais de communiquer d'une certaine manière: polie, intéressante, précieuse et/ou coopérative. Le COP est, pour répondre à (2a), un principe qui trahit un objectif de la communication parmi d'autres. Peut-être faut-il concevoir la conversation comme multiorientée: par exemple, ce travail a un but coopératif (il s'agit d'apprendre, de comprendre), mais il revêt un but stylistique ou esthétique (éviter les fautes d'orthographe, introduire des mots complexes, rédiger une bibliographie en bonne et due forme), et, enfin, il cherche à séduire, au sens large, i.e., à plaire, à convaincre, à intéresser. Mais, chaque objectif se voit assigner des coefficients différents selon les circonstances et les cultures. Wierzbicka (1985 :172) démontre cette variation interculturelle:

« The difference in implicatures that would be made among the Malagasy of Madagascar and what would be the case in Western culture was so great that Elinor Ochs Keenan (1975/1983) concluded that Grice's first submaxim of quantity, «Make your contribution as informative as is required », did not apply. (Davis *ibid.* ; 175)

L'échange suivant peut avoir lieu entre un villageois malgache qui revient dans son village après s'être rendu au marché et un autre qui l'interroge.

L'autre: « What's new at the market ? »

Le villageois: « There were many people there » (Ochs Keenan 1975 :264-5)

Si les maximes de Grice ne sont pas relatives à une culture, alors il y a violation d'une maxime, car le marché en question est toujours bondé. Mais, si les maximes sont relatives à un contexte, alors l'échange est régulier, i.e., suffisamment (et non maximale) coopératif)

« Malagasy speakers treat information they alone possess as a prized commodity, and it is accepted that they will be reluctant to share it. » (Davis *ibid.*: 175)

De la même manière, un malgache ne sera jamais suffisamment informatif aux yeux d'un Occidental, si la réponse touche à l'avenir: il préfère se taire à se tromper.

A présent, nous pouvons formuler des réponses satisfaisantes à nos questions initiales:

---

<sup>53</sup> Il se peut que ces analogies soient viciées: Grice inclut des faits particuliers tels que la signification d'un énoncé et le contexte d'énonciation dans la dérivation. Or, il est certainement possible de déduire les règles britanniques de circulation à partir du principe général qui gouverne les codes routiers [« Principle of Cooperative Driving »] et des faits particuliers, par exemple, la connaissance d'arrière plan suivante: la majorité des gens sont droitiers; les droitiers manient plus facilement une arme de leur main droite; dans un affrontement voulu (un affrontement conventionnel *coopératif*) il est donc plus raisonnable de monter son cheval à la gauche de l'adversaire qui survient en sens inverse. Or, conservatisme aidant, la circulation à gauche s'est maintenue depuis cette époque reculée où l'on prenait plaisir aux duels. Cependant, le caractère déterminé du résultat de l'inférence n'est pas garanti, ce qui sauve, semble-t-il, l'argumentation de l'auteur; en effet, il y aura toujours une part de conventionnalité, donc, une séquence arbitraire dans la genèse d'une implicature ou d'un code routier. Davis se réfère, d'ailleurs, à la distinction *absolut conventionality VS motivated conventionality* (Leech 1983 :25-26). Les implicatures (et le code routier suisse) sont conventionnelles sous motivation, tandis que les entrées lexicales d'une langue sont (presque) absolument conventionnelles.

« Lexical and grammatical conventions are less « motivated » than implicature conventions because politeness, style, and cooperation do not discriminate among alternatives ».

Prenons comme Davis, l'exemple du verbe « être »: il est certain que la séquence phonologique de la copule verbale doit être de taille réduite, étant donné la fréquence d'utilisation du mot. « ôfleuvedamouraucourantsanglantquisemêeauxdrapspourpresducouché » n'est pas une forme plausible de la copule (il y a donc motivation). Mais, toutefois, cette motivation ne suffit pas pour dériver la forme de la copule dans une langue donnée: la diversité qu'offre les langues humaines le prouvent (l'arbitraire doit intervenir: il y a là variations sur les propos de Saussure).

**(1a) Quel est le statut des maximes conversationnelles? Sont-elles descriptives, normatives, motivationnelles et/ou cognitives (Davis 1998 : 25)?**

Les maximes conversationnelles de Grice sont fonctionnellement explicatives: elles définissent un des objectifs de la communication, à savoir, la communication coopérative. Elles n'expliquent pas *pourquoi* ni *comment* une implicature donnée est générée. GA et CA sont deux postulats erronés.

Les maximes *endossent des rôles* variables selon la perspective que l'on adopte: elles sont d'abord *normatives*, elles montrent ce que l'on doit faire afin de respecter la convention. Par suite, dans la perspective des participants, elle sont *motivationnelles et cognitives*, elles expriment une conscience du devoir normatif et une intention de le satisfaire. Puis, la satisfaction de ce devoir, garantit l'adéquation *descriptive* des maximes.

Enfin, les maximes sont relatives à une communauté. Elles sont formulées dans des termes non-binaires, des termes dont la signification est sujette à gradation: on peut déterminer si une maxime donnée est respectée, pour autant qu'une évaluation de la satisfaction de la règle en question soit réalisée dans le cadre d'une certaine communauté. Ce résultat est parallèle à une intuition que nous avons: une implicature peut fonctionner au sein d'une communauté donnée et être incompréhensible dans un autre milieu.

Voici un exemple qui montre l'extrême relativité des maximes:

En cours de philosophie, un professeur dit, « ??? [il me faut trouver un exemple éloquent] ». Un philosophe sacrifiera la Maxime de Manière (il est souvent obscur et prolixe) à la Maxime de Qualité: un étudiant non-philosophe, irrité par l'incapacité coopérative du professeur, quittera la salle dans le quart d'heure; un étudiant philosophe restera et essaiera de penser à autre chose.

**(1b) Les maximes sont-elles des propriétés nécessaires/intrinsèques/constitutives de toute forme de communication, voire de toute interaction sociale?**

Une analogie avec le Darwinisme est à propos: une fraction de la philosophie des sciences, la *Philosophy of Biology anglo-saxonne* voit en la théorie évolutionniste une vérité logique; la théorie ne pourra jamais être falsifiée: un monde vivant non soumis à la pression sélective est inconcevable (Dawkins: ???). D'autres philosophes et de nombreux scientifiques considèrent le Darwinisme comme une théorie scientifique adéquate, mais ne l'élève pas au rang de vérité absolue. Le problème relève de la nature fonctionnelle de l'explication darwinienne. [...]

**EN CONSTRUCTION**

(l'explication fonctionnelle d'un objet dont la propriété discriminante à travers les mondes possibles est une fonction est-elle nécessairement adéquate?)

**(2a) Doit-on conserver un principe général ?**

Il est clair que le Principe de Coopération n'est pas unique: la politesse et le style, la séduction sont, par exemple, d'autres objectifs conversationnels. Un parallèle avec la théorie de Goffman nous permet de classer les principes: un principe aura trait

soit à (i) la préservation ou l'expansion du *territoire* des participants (e.g. le COP).

soit à (ii) la préservation ou l'expansion de l'*image* des participants (e.g. le Principe de Style)

**EN CONSTRUCTION**

(suite et lien avec la théorie tagmémique)

Par ailleurs, il serait intéressant de mieux situer le rôle de ces principes:

habituellement, ces règles sont perçues comme les fondements dissimulés, la motivation cachée des échanges. Cette conception est probablement imparfaite.

L'objectif de la communication est d'afficher l'agencement des principes suprêmes qui la gouvernent (il y a réflexivité). Lorsque je participe à une conversation coopérative, l'essentiel n'est pas l'objectif de la coopération, mais le fait de coopérer et de l'afficher; peut-être même le fait d'afficher son intention de coopérer.

Dans les cas contraires, il ne faudrait pas parler de communication, mais de pseudocommunication, de faux semblant.

Cette approche a deux aspects intéressants:

- (i) il y a un parallélisme évident avec la signification définie par Grice: la réflexivité

**EN CONSTRUCTION**

(modèle général de la signification et de la communication?)

**D. Bibliographie:**

Ouvrages:

- 1.(Grice : 1967/-87; 1948/-57;???; 1987) sont publiés dans (Grice:1989)
- 2.(Grice: 1989)       **Grice Paul**, *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, London, 1989
- 3.(Davis: 1998)       **Davis Wayne A.**, *Implicature : Intention, convention and principle in the failure of Gricean theory*, Cambridge University Press, Cambridge (U.K.), 1998
- 4.(Goffman: 1974)     **Goffman E.**, *Les rites d'interaction*, « perdre la face ou faire bonne figure? analyse des éléments rituels inhérents aux interaction sociales », Minuit, Paris, 1974
- 5.(Charolles: 1990)   **Charolles Michel**, « Coût, surcoût et pertinence », in *Cahiers de Linguistique Française (11)*, Genève(?), 1990
- 6.Routledge Encyclopedia, (???)

Cours:

- 6.**Recanati F., Marconi D. & Recanati F.**, *La philosophie du langage, semestre d'hiver 2002-03, Philosophie, Université de Genève*
- 7.**Keller Ph.**, *La philosophie du langage, semestre d'hiver 2002-03, Philosophie, Université de Genève*  
T.P. liés à 6.
- 8.**Roulet E.**, *Introduction à l'analyse du discours, 2002-03, Linguistique générale, Université de Genève*